LES TOMBES ANTHROPOMORPHES DU Ve AU XVe SIECLE DANS LE MIDI DE LA FRANCE

Philippe TRONCIN (1)

AVANT PROPOS

Cette synthèse sur les tombes anthropomorphes a été initialement réalisée dans le cadre d'un travail consacré au cimetière médiéval de Saint-Côme à Montpellier (Hérault) (Crubézy 1985 et 1986, Hélas 1983 et 1984). Les tombes les plus profondes et les plus anciennes de cette nécropole sont rupestres. Elles présentent certaines caractéristiques, tels le plan trapézoïdal et une logette à l'emplacement de la tête.

On voudrait en premier lieu définir et caractériser la tombe anthropomorphe dans le Sud de la France, de son apparition à la fin de l'Antiquité à sa disparition aux prémices de l'époque moderne. La tendance anthropomorphe est une constante qui semble liée au christianisme. L'éclairage est mis sur l'évolution de cette forme plutôt que sur la nature matérielle des sépultures, variant dans le temps et selon les lieux. Les fouilles de nécropoles, les descriptions et hypothèses formulées, sans doute encore trop peu nombreuses, permettent tout de même, par leur diversité et par leur précision, d'avoir une vue d'ensemble du phénomène.

Le second objectif est de vérifier s'il existe, en l'état actuel des connaissances, une relation entre la forme à un stade donné de son évolution, et une séquence chronologique significative. Ainsi, la seule observation de tombes anthropomorphes permettrait de proposer une datation comportant une fourchette d'incertitude plus réduite qu'aujourd'hui.

Un inventaire joint en annexe, recense les tombes et sarcophages anthropomorphes méridionaux, dont j'ai eu connaissance au cours d'un dépouillement bibliographique. Le lieu de la découverte, la présence de mobilier dans la sépulture, la datation et l'orientation ont été précisés quand ce fut possible. Les mesures indiquées ont permis, en les confrontant, d'intéressantes comparaisons (2).

Par ailleurs, au-delà de ce tour d'horizon typologique et chronologique, c'est dans l'environnement social, culturel et surtout spirituel qu'il nous faut chercher les raisons de l'utilisation, pendant un millénaire, de la forme anthropomorphe.

Les différentes caractéristiques des tombes procèdent en partie des us funéraires romains et barbares, et semblent se développer simultanément à l'influence chrétienne.

INTRODUCTION

L'Antiquité païenne ou chrétienne construisait pour ses morts des édifices visibles. La simple stèle, le sarcophage, le tombeau-maison, le mausolée illustrent cette tendance à édifier un monument plus ou moins haut au-dessus du sol. Ces tombeaux sont destinés à marquer le lieux exact où le corps a été déposé. Deux grands types de structures sont répandus : le sarcophage ou sa modeste imitation, le coffre, et la fosse parfois aménagée du cimetière commun, la tombe.

Tumba est une forme latine utilisée au Moyen-Age pour désigner le lieu d'enfouissement d'un corps sous la terre. Elle est empruntée au grec dans le sens de *tumulus*, éminence formée par l'accumulation de terre ou de pierres au-dessus d'une sépulture (3). Ce terme se distingue de *sarceu* qui, lui, n'induit pas l'idée de mise en terre : à l'origine, les sarcophages (*sursum*) étaient posés sur le sol ou à demi-enterrés (Ariès 1977, p. 232). Le défunt était déposé dans la tombe, *tumba*, ou le sarcophage, *sarceu* ; chacun de ces deux termes désignait une structure et un endroit où le corps reposait.

1. Résidence "Douce Ombre", 226, rue du Major Flandre - 34090 Montpellier.

2. J'ai pu relever des dimensions sur des sites pour lesquels elles n'étaient pas publiées, et les vérifier en d'autres lieux. A l'évidence, des mesures prises par deux personnes différentes, varient. Une cuve n'est jamais parfaitement géométrique. Elle oblige, quand on établit le relevé, à des appréciations personnelles. J'évalue arbitrairement cette variation aux alentours de cinq pour cent, d'après les écarts de mesure.

3. Gardons en mémoire qu'il était nécessaire, au moins dans un certain nombre de cas, de repérer la tombe en surface pour la réutiliser : au VIe siècle, dans les Pyrénées Orientales, pour des réinhumations ultérieures, (Lantier 1943, p. 180), pour édifier une nouvelle structure à l'emplacement exact de la précédente, et des réinhumations, dans l'Hérault, aux IV-Ve siècles (Raynaud 1987, p. 4-6).

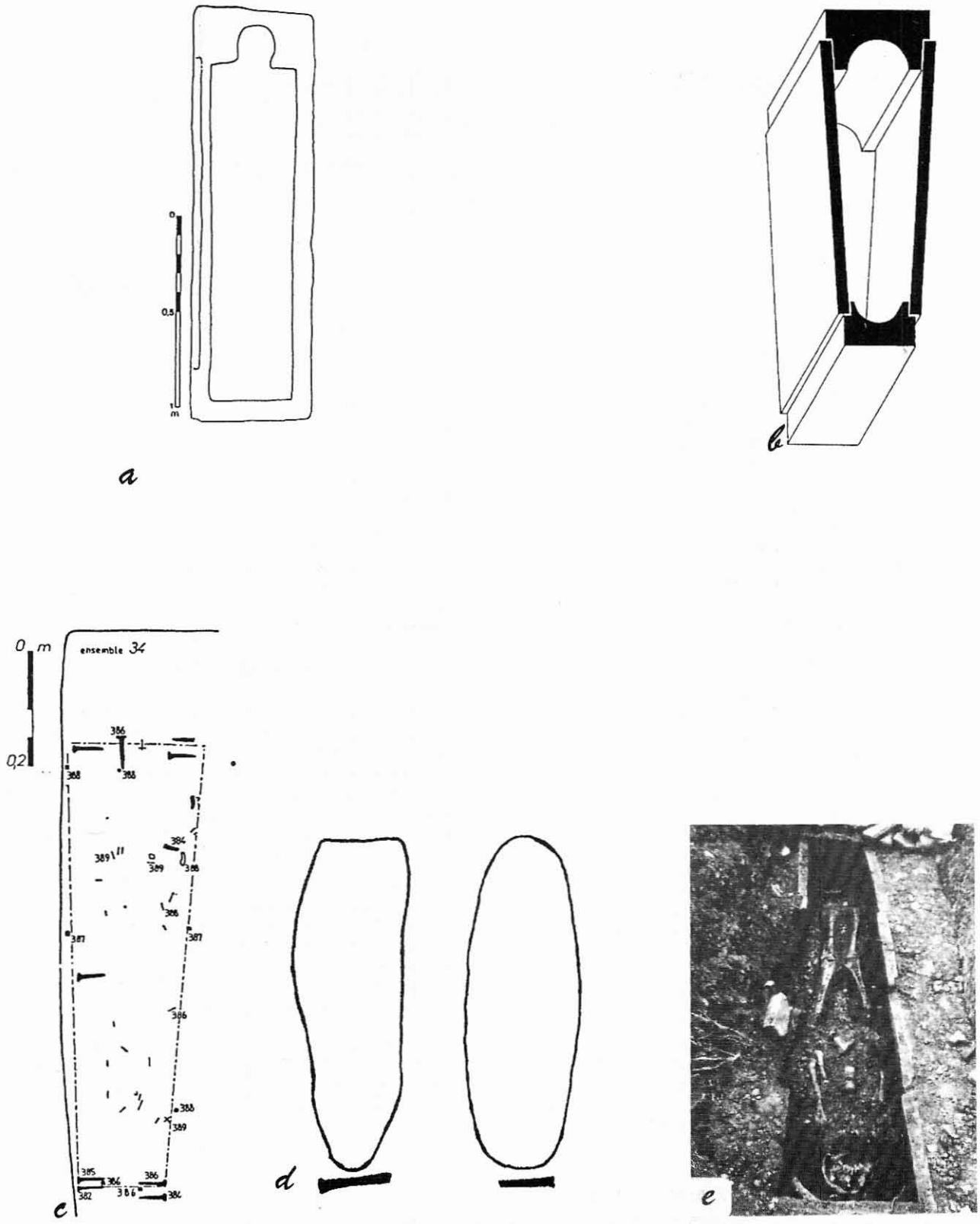

Figure 1 - Structures anthropomorphes. a) Sarcophage monolithe. Mas de Baguai. Lunel. Hérault. (Cl. Raynaud). b) Sarcophage non-monolithe. Villeneuve-lez-Avignon. Gard. (Dessin Y. Rigoir d'après relevé S. Gagnière dans Benoit 1959). c) Cercueil cloué (enfant). Montagnac. Hérault. (D'après Pellecuer 1986c, p. 186). d) Fosses en pleine terre. Roissard. Isère. (D'après plan Colardelle 1983, p. 55). e) Coffre de *tegulae*. Bourg-les-Valence. Drôme. (Colardelle, p. 235 et P. Valette).

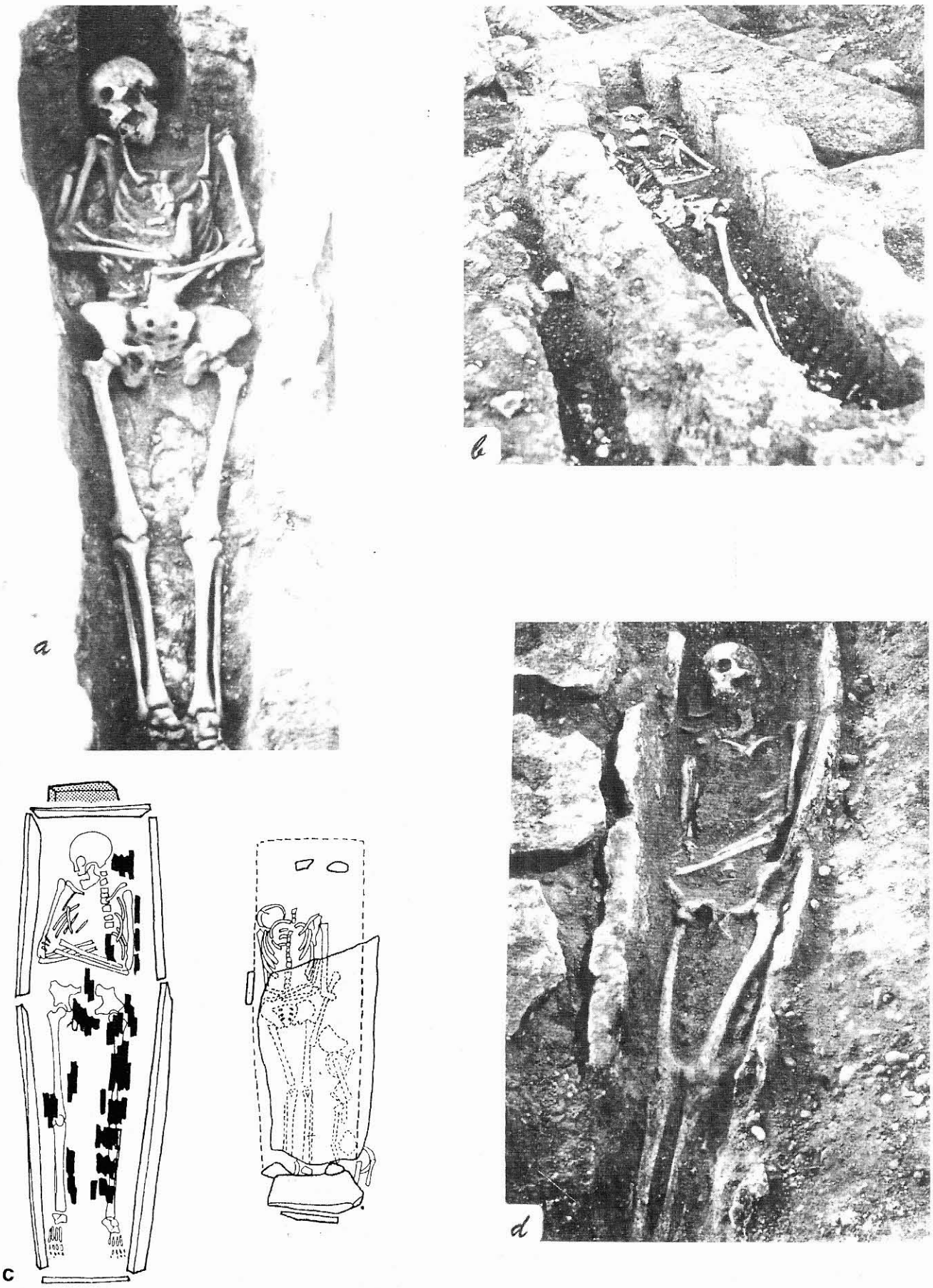

Figure 2 - Structures anthropomorphes. a) Sépulture rupestre. Montpellier. Hérault. (Photo J.C. Hélas). b) Coffre de moellons. Beaucaire-sur-Baise. Gers. (Larrieu 1985). c) Coffres mixtes. Saint-Julien-en-Genevois. Hte Savoie. (Colardelle 1983). d) Coffre de dalles. Chateauneuf-de-Gadagne. Vaucluse. (Photo J. Granier).

Le contenu sémantique de "tombe" traduit encore ce concept statique alors que le mot cercueil l'a perdu. Etymologiquement dérivé de *sarceu*, le cercueil recouvre une idée de dynamique, liée au déplacement du corps qui y est installé, au même titre que le brancard ou la bière jadis utilisés pour transporter les défunts (Ariès 1977, p. 204).

De nos jours, c'est bien le cercueil qui est transporté dans la tombe ; l'idée de lieu précis d'enfouissement reste liée à ce dernier terme devenu générique, seul héritier du sens des deux anciennes appellations, *tumba* et *sarceu*.

A - CARACTERES GENERAUX

I - Définition

L'appellation tombe anthropomorphe caractérise toute structure, tombe ou sarcophage, dont la cavité intérieure affecte la forme du corps humain.

Les tombes anthropomorphes connues appartiennent aux structures suivantes :

- sarcophages, monolithes (Fig. 1a) ou non (Fig. 1b), de bois (Salin 1952, p. 96) ou de plâtre (Salin 1952, p. 174).

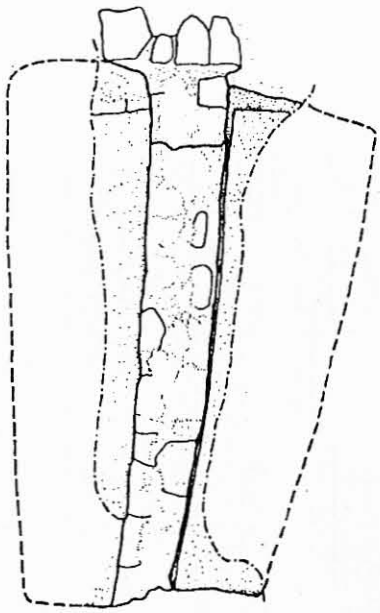

Figure 3 - Structure anthropomorphe. Caveau maçonné. Faverges. Hte Savoie. (Colardelle 1983).

- fosses creusées dans le rocher (Fig. 2a) ou en pleine terre (Fig. 1d).
- coffres, simples ou mixtes, formés par un ou plusieurs matériaux : planches (Fig. 1c), parfois calées par des galets ou clouées, dalles (Fig. 2d), pierres, moellons (Fig. 2b), tuiles (Fig. 1e), briques (Larrieu 1985, p. 115), jointées ou maçonnées (tombes bâties) (Fig. 3), mortiés (Larrieu, p.110).

Une structure simple, moins fréquente, formée d'alignements de pierres sèches disposées autour du corps, peut présenter des variantes anthropomorphes (Salin 1952, p. 117). Le sarcophage de plomb est surtout utilisé comme première enveloppe, déposé dans une structure plus grande. Il ne présente pas à ce jour cette caractéristique mais les descriptions manquent dans les ouvrages; aussi ne peut-il être éliminé.

II - Caractéristiques

a - Description.

Les caractères anthropomorphes les plus fréquents sont :

- le plan trapézoïdal, hexagonal, ovalaire ou naviforme, et momiforme des cuves ou cavités (Fig. 4, a à e), celui du système de fermeture (Fig. 5, a à d),
- la logette monolithe ou le calage situé de part et d'autre de la tête (Fig. 6, a, b et c),
- l'alvéole creusée au chevet, dans le fond de la cuve, ou dans la paroi verticale à la tête de la tombe, sorte de capuchon hémisphérique formant cavité sinciputale, (Fig. 7, a et b),
- le coussinet surélevant le crâne (Fig. 8).

b - Détermination.

Il n'est pas toujours aisé de déterminer la nature anthropomorphe d'un aménagement de la structure funéraire. Le probléme se pose, quand, à partir du coffre parallélépipédique, s'ébauchent ces premiers caractères. L'exemple du coussinet l'illustre bien. A partir de quel stade de son développement peut-il conférer à une cuve un aspect anthropomorphe ?

Il peut être simplement représenté par une mince couche de sable (4), quelques galets ou une légère élévation de la cuve, sous le crâne (5). Au contraire, dans le cas le plus parfait, par une marche creusée (j'allais dire sculptée) d'une alvéole cylindrique agrémentée d'un canal pour le logement du cou (6) ; ce coussinet taillé confère à lui seul un aspect anthropomorphe à n'importe quelle tombe, alors qu'une petite couche de sable n'y suffit pas. D'une façon générale, un seul caractère, surtout à l'état d'ébauche, laisse le doute ; deux caractères sont plus convaincants. Je l'ai observé récemment : un petit coussinet, associé à un rétrécissement minime de la cuve dans la tombe n° 321 à Lunel-Viel (Hérault) a permis de la classer immédiatement parmi les fosses anthropomorphes.

Pour ces raisons, je propose de définir la qualité anthropomorphe d'une tombe par la présence d'aménagements destinés à assurer la conservation de la forme du corps, après l'inhumation. Cette *intention*, plus que les matériaux et la structure mis en œuvre, rend une sépulture anthropomorphe.

Ces aménagements peuvent coexister ou non dans les tombes les plus anciennes, antérieures à l'époque médiévale (7) : les plus vieux sarcophages anthropomorphes proviennent de Ain-Bahir en Algérie, d'une nécropole gallo-romaine de basse époque (Benoit 1959, p. 31). Leur cuve, trapézoïdale, affecte la forme

4. Larrieu (1985, p. 64) : Tombe 32 de la nécropole de la Turraque à Beaucaire-sur-Baise (Gers).
5. Kerourio (1976, pl. IX) : dans des tombes rupestres provençales.
6. Benoit (1959, p. 30) : dans un sarcophage du Mont Andéon, à Villeneuve-lès-Avignon (Gard) (Fig. 7a).
7. Pour l'aire de diffusion culturelle qui nous intéresse, car ces formes ont existé dans d'autres civilisations. Ainsi, des sarcophages d'époque archaïque ont un plan hexagonal et une cuve dont le fond présente une cupule pour recevoir la partie postérieure du crâne. Ils sont sans doute l'œuvre d'artisans de l'Ile de Paros en Grèce, au VIIe siècle avant J.-C. (Kukahn 1955 et Kontoléon 1970).

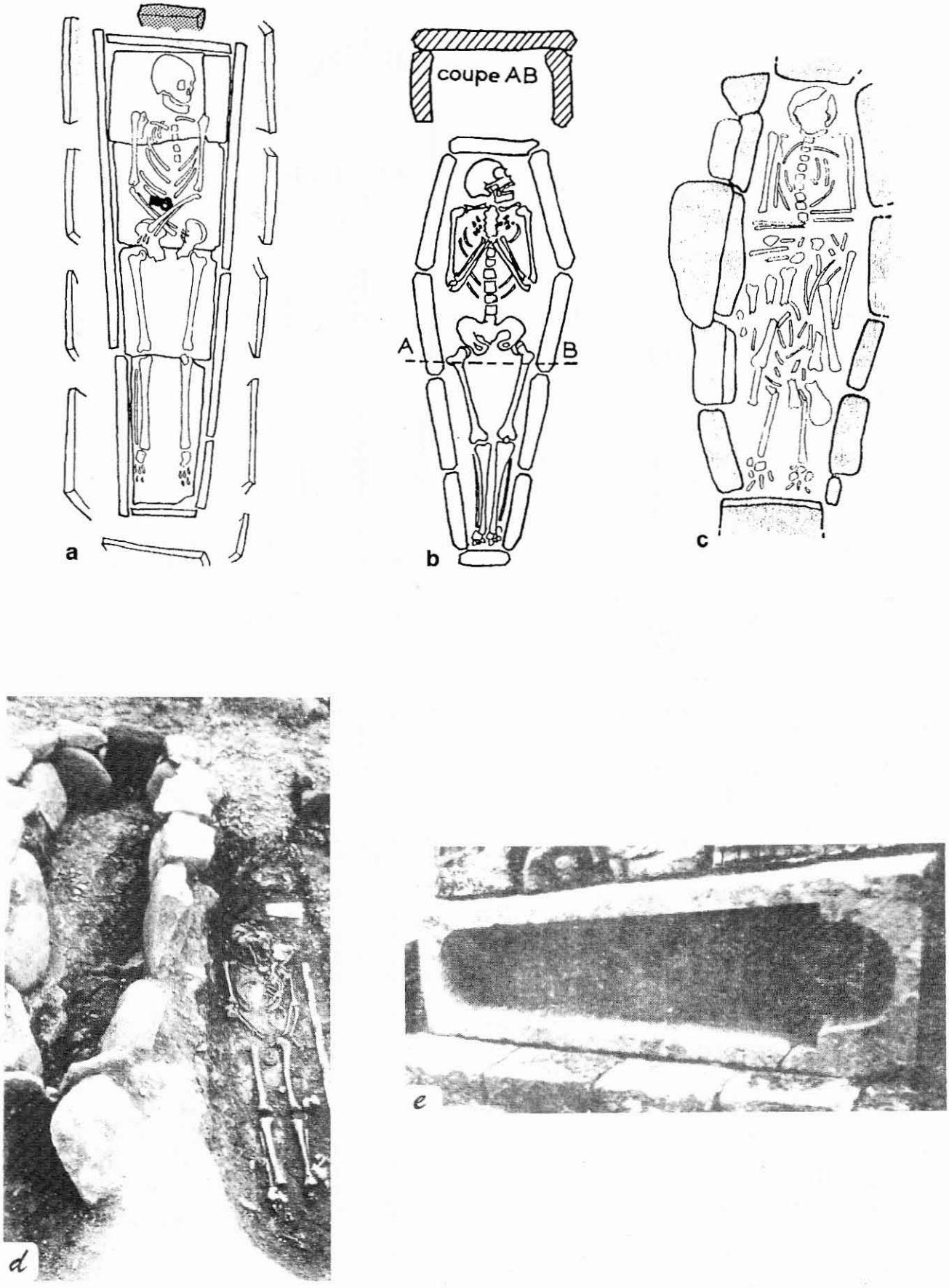

Figure 4 - Caractères anthropomorphes : le plan des cavités. a) Plan trapézoïdal. Roissard. Isère. (Colardelle 1983, fig. 22). b) Plan hexagonal. Courthezon. Vaucluse. (Gagnière 1965, relevé J.P. Bard). c) Plan ovalaire. Sainte Croix. Drôme. (Colardelle 1983, fig. 81). d) Plan naviforme. Alba. Ardèche. (Bailly-Maitre 1985). e) Plan momiforme. Tébessa. Algérie. (Photo Seree de Roch, Benoit 1959).

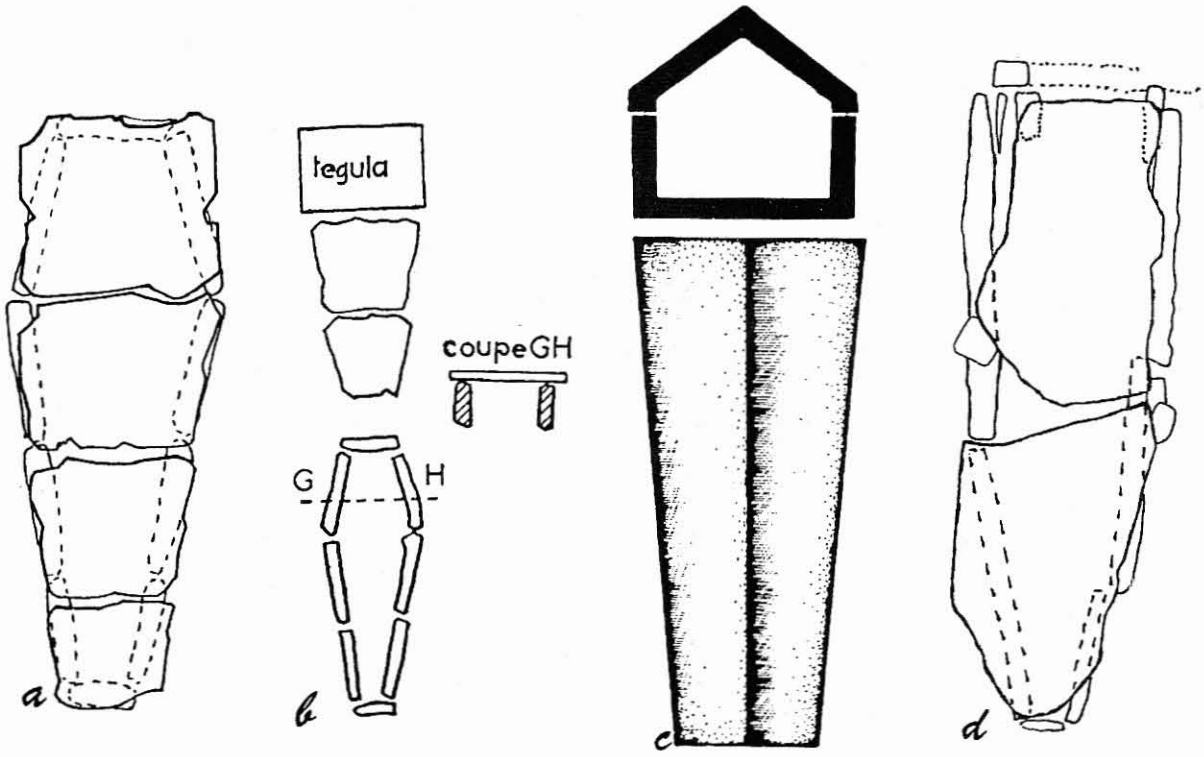

Figure 5 - Caractères anthropomorphes : le plan des couvertures. a) en dalles. Courthezon. Vaucluse (dessin d'après Gagnière 1965, p. 88). b) en dalles et *tegulae*. Courthezon. Vaucluse (Gagnière 1965). c) Monolithe. Beaucaire sur-Baise. Gers. (Larrieu 1985, p. 31). d) Non monolithe. Le Caylar. Hérault. (Dessin d'après Pellecuer 1983).

de momie des sarcophages égyptiens, et contient une alvéole céphalique dont le fond comporte un coussinet. Les sarcophages des Alyscamps, en Arles (Bouches-du-Rhône), présentent une logette monolithe avec coussinet dans une cuve rectangulaire, ceux de la nécropole mérovingienne de la Turraque à Beaucaire-sur-Baise (Gers) sont surtout trapézoïdaux, sans logette ni coussinet (Larrieu 1985) (Fig. 9)

Il importera de suivre l'évolution de ces caractères et de les situer dans la chronologie des structures funéraires (Fig. 11). En effet, les différents types de tombes traduisent de multiples façons les préoccupations guidant l'aménagement d'une sépulture anthropomorphe.

III - Limites chronologiques.

a - Fourchette chronologique.

La chronologie relative de ces caractéristiques a pu être établie dans de nombreuses nécropoles, mais la période d'utilisation des tombes présente parfois une incertitude allant de un à cinq siècles.

Ainsi, une fosse rupestre de la nécropole de Saint-Paul à Mèze (Hérault), à proximité de laquelle la découverte d'une agrafe en bronze à double crochet pourrait indiquer une activité funéraire au VIIIe siècle (8), contient un tesson vernissé postérieur à la fin du XIIIe siècle.

Certaines tombes du cimetière de Saint-Côme à Montpellier (Hérault) présentent des caractéristiques anthropomorphes semblables à celle de Mèze. Le matériel céramique permet d'avancer *une utilisation* au cours du XIIIe siècle (Troncin 1987, p. 201). Elles ont pu être creusées au XIIe , voire au XIe siècle, période de création de la cité et peut-être du cimetière. Rien ne permet d'exclure une utilisation plus ancienne, ni d'éliminer une implantation plus récente au XIIIe siècle.

En d'autres lieux, les fourchettes chronologiques sont plus réduites.

b - Apparition.

Des tombes du Ve siècle récemment fouillées dans la nécropole du Verdier à Lunel-Viel (Hérault), présentent pour la première fois en Gaule méridionale, le dispositif du coussinet et de la fosse trapézoïdale (9). Elles sont disposées à proximité les unes des autres, dans le secteur correspondant à la fin de l'occupation du cimetière. Elles voisinnent avec des coffres de *tegulae* de plan rectangulaire, à section quadrangulaire ou en bâtière. Il s'agit de fosses, creusées à la fois dans l'argile et dans la roche sous-jacente (poudingue calcaire). Des tuiles les recouvrent, dissimulant en fait de véritables tombes rupestres anthropomorphes. A proximité, des fosses en pleine terre présentent une cavité se rétrécissant vers les pieds. Toutes ces tombes sont apparentées. Leur assortiment ponctue les différentes phases d'évolution, entre le coffre de plan rectangulaire, et les nouvelles structures anthropomorphes (Fig. 10).

Cette série est, par divers aspects, très enrichissante.

8. Datation proposée par D. Rouquette, d'après les classifications typologiques existantes.

9. Je remercie vivement Claude Raynaud, directeur des fouilles, de m'avoir tenu au courant de ces découvertes et associé au dégagement des sépultures.

Tout d'abord, son apparition dans un contexte bien daté donne pour la première fois, en languedoc un *terminus post quem* aussi précis : 2e moitié du Ve siècle (10). Ensuite, cette période est un bon repère à partir duquel les autres découvertes peuvent être situées. En effet, les auteurs font preuve d'une légitime prudence en matière de chronologie absolue pour préciser l'apparition des tombes dont la morphologie se transforme pour s'adapter à la configuration humaine :"... apparition *assez tôt*, des alvéoles céphaloïdes dans les tombes les plus tardives de Saint-Laurent de Choulans à Lyon... Dans la nécropole d'Arandon (Isère), on constate *assez tôt* l'apparition d'une alvéole céphaloïde interne... En conclusion, le coffre de dalles, *d'abord* rectangulaire, *puis* trapézoïdal, constitue le type d'inhumation prédominant du tout début Ve siècle jusqu'au VIIIe siècle..." (Colardelle 1983, p. 350).

c - Développement.

La découverte languedocienne donne un indice fiable, à pondérer dans chaque région, pour situer la période de transition entre les formes rectangulaire et anthropomorphe.

Cette dernière apparaît ensuite en divers lieux ; à Saint-Etienne de Candau (Gard), la tombe 28, datée du Ve-VIe siècle, a un coussinet taillé dans la masse avec une alvéole céphalique de toute la hauteur du coussinet (Gagnière 1982, p. 383) ; à Saint-Laurent de Pélisanne (B. du Rh.), une tombe protégée de *tegulae* et *d'imbrices*, signes d'une romanité peu éloignée, est surmontée d'un important massif de pierres rappelant peut-être les *tumuli*. Associée à des sarcophages, dans un contexte du VI e siècle, elle présente des caractères anthropomorphes : la cavité céphaloïde est bien marquée, le plan de la cuve se rétrécit progressivement des épaules (0,45 m) jusqu'aux pieds, où le cercle terminal a 0,15 m de diamètre (Fixot 1971).

Ces différentes caractéristiques vont perdurer ou évoluer de manière indépendante en offrant toutes les combinaisons possibles, dans les divers types de structures où elles se trouvent (Fig. 11). Elles aboutissent

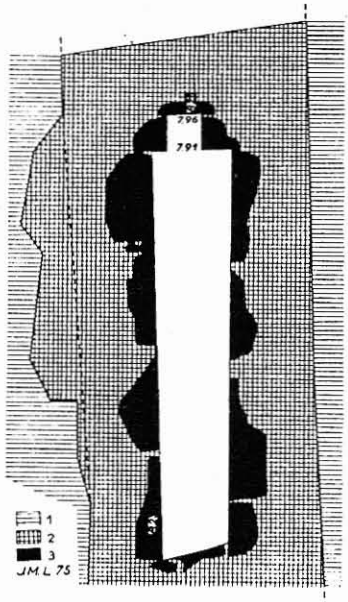

b Plan de la sépulture 1 (relevé J.-M. Lassure). 1 : terrain en place ; 2 : blocage ; 3 : blocs de molasse.

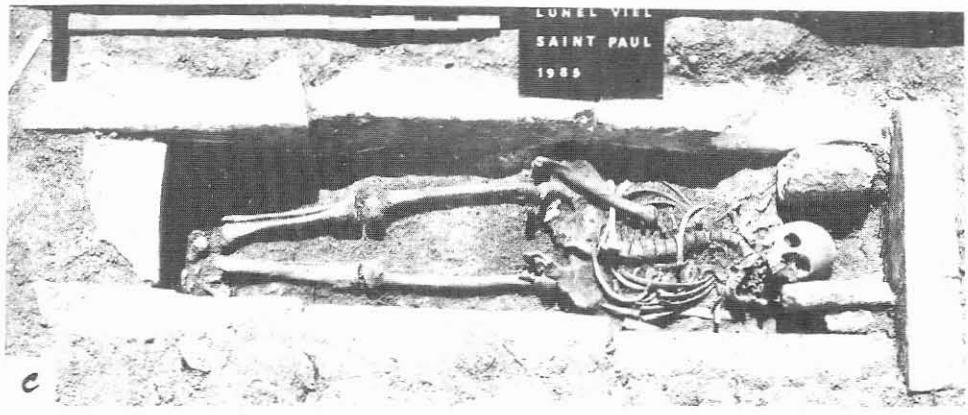

Figure 6 - Caractères anthropomorphes : les logettes. a) Logette monolithe. Beaucaire-sur-Baise. Gers. (Photo Larrieu). b) Non monolithe. Saint Maur. Gers. (Lassure 1983). c) En dalles. Lunel-Viel. Hérault. (Photo Cl. Raynaud).

10. Ces coffres anthropomorphes appartiennent à un ensemble de sépulture sans mobilier. Ils sont calés entre deux séries de tombes ayant livré un matériel bien daté ; l'un du milieu du Ve siècle (gallo-romain), l'autre du début du VIe siècle (mérovingien).

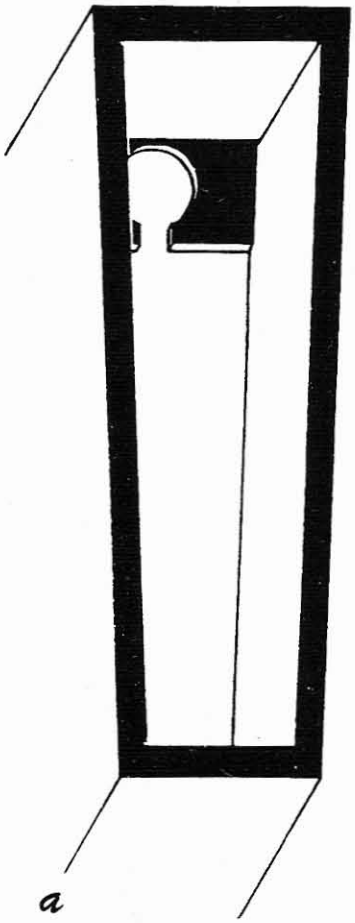

Figure 7 - Caractères anthropomorphes : les alvéoles. a) Alvéole fond de cuve. Visan. Vaucluse. (Dessin Y. Rigoir, relevé S. Gagnière). b) Alvéole sinciputale. Montmajour-Arles.B.du.Rh. (Photo de l'auteur).

aux alentours de l'an mil (Colardelle 1983, p. 369), à une forme généralement adoptée, dans les tombes comme dans les sarcophages, de plan trapézoïdal avec logette pour l'emplacement de la tête.

d - Disparition.

Les caractères anthropomorphes semblent disparaître avec la perte de l'usage des coffres, sarcophages et tombes rupestres. A l'exception d'un seul cas à Montagnac dans l'Hérault, leur présence dans les cercueils qui vont succéder aux précédentes structures n'est pas attestée, du fait des aléas de conservation de la matière ligneuse (11) (Colardelle 1983, p. 100 ; Hélas 1984, p. 23).

Cette transformation s'amorce au XIIIe siècle (Ariès 1977, p. 204) et s'affirme au XIVe siècle (Colardelle 1983, p. 346) ainsi que le précisent ces faits : les coffrages de pierre anthropomorphes disparaissent à la fin du XIIIe siècle ou au début du XIVe siècle à Oze (Hautes-Alpes). Les premières sépultures à l'intérieur de la nef de l'église de Faverges (Hautes-Alpes), datées par des monnaies des XIV et XVe siècles, sont des cercueils cloués nouvellement apparus ; de la même façon, la tombe en pleine terre ou en cercueil du pèlerin de Clérieux (Drôme) est accompagnée d'un pégau attribuable à la fin du XIIIe siècle ; toutefois, les cercueils monolithes anthropomorphes, datés par des objets et des vêtements, prédominent au XIIIe siècle et perdurent peut-être jusqu'au XVe siècle (Ariès 1977, p. 203).

B - CUVES ET CAVITES.

I - Le rétrécissement.

Le rétrécissement de la cuve apparaît vers la fin de l'époque gallo-romaine, tant en Gaule mérovingienne, que dans les régions méditerranéennes. Apparus au VIe siècle, les sarcophages de plâtre, caractéristiques du VIIe siècle et de la région parisienne présentent ce rétrécissement ; ils existent encore au XIVe d'après P. Périn (1980) (Salin 1952 et Richet 1981). La cuve, plus large à la tête qu'aux pieds, adopte un plan trapézoïdal, dans un sarcophage de la basilique Saint-Pierre de Genève, bien daté du VIe siècle par les vêtements en tissu d'origine copte qu'il contenait (Gosse 1893).

Dans un contexte plus méridional, plusieurs sépultures de la nécropole du Verdier (Hérault) présentent déjà ce caractère, au cours de la seconde moitié du Ve siècle. Il a pu exister des exemples antérieurs à ces

11. L'observation de l'alignement des clous résiduels dans les dessins figurant aux rapports des fouilles permettrait peut-être de retrouver le plan des cercueils. Par ailleurs, une attention particulière, portée à faire "ressortir" les traces de bois en humidifiant le sol par exemple, et, d'une façon générale, la découverte d'indices que seule une observation sélective peut amener, sont à rechercher. Ainsi, l'encadrement de pierres sèches dans une tombe rupestre, présentée par E. Salin (1952, p. 117, Fig. 62, au centre), a-t-il pu entourer un coffre de bois : en effet, le périmètre d'un rectangle inscrit est en contact avec la majorité des pierres bordant le squelette. Elles ne seraient, si tel était le cas, que le calage d'un coffre disparu dont on n'a peut-être pas soupçonné l'existence.

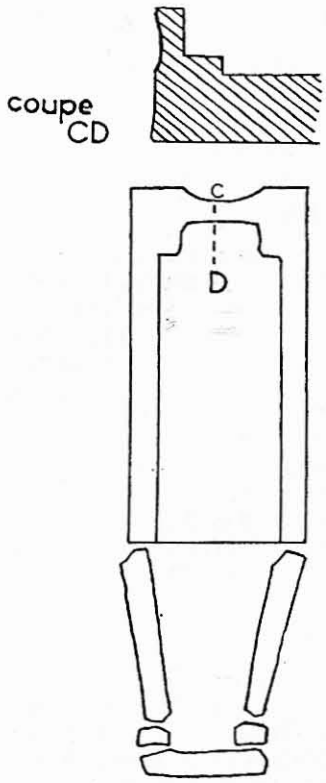

Figure 8 - Caractères anthropomorphes : le coussinet. Coussinet. Courthezon. Vaucluse. (Gagnière 1965, relevé J.P. Bard).

époques déjà hautes ; E. Salin (1952) propose, sur le mode interrogatif, les IVe ou Ve siècles, pour un sarcophage double de plan trapézoïdal découvert à Vienne (Isère) (Fig. 13a).

Cependant, c'est depuis le début de l'époque mérovingienne que ce trait se développe en nos régions. On le trouve dans les sarcophages et les tombes des Alyscamps et de Trinquetaille à Arles, ainsi qu'à Marseille (Benoit 1934, 1947, 1952).

Le rétrécissement de la tête vers les pieds est attesté dans les tombes au Ve siècle et dans les sarcophages au VIe siècle. Il disparaît avec les sarcophages, lors de leur déclin, entre le XIIIe et le XVe siècle. Il a pu être conservé dans les cercueils de bois (Pellecuer 1986 c, p. 180).

II - La forme.

a - Aspect momiforme.

L'aspect momiforme se caractérise par un rétrécissement de la cuve, des épaules vers les pieds, par un resserrement au-dessus des épaules et un arrondi autour de la tête et des pieds. Peu fréquent dans le cadre géographique de cette étude, il apparaît sur une tombe du VIe siècle fouillée par M. Fixot (1971) à Saint-Laurent de Pélissanne, sous la forme d'un cercle terminal aux pieds de la cuve trapézoïdale. Ces caractères sont superbement représentés sur les sarcophages de Ain-Bahir, près de Tébessa en Algérie (Fig. 13b), dans un contexte chrétien de la fin de l'Antiquité. Ils disparaissent ensuite.

b - Aspect Trapézoïdal.

- 1. Généralités.

Peut-être étions-nous là en présence d'une catégorie de sépultures trapézoïdales.

L'étude des tombes affectant le plan en trapèze met en évidence de nombreuses variantes. Si chacune d'elles est en général assez cohérente au sein d'un même cimetière, elle est plus ou moins accentuée selon les lieux.

Dans le tableau des mesures (Fig. 12a), les ratios supérieurs à 10 indiquent une forme de trapèze très prononcée, où la cuve se rétrécit de plus de dix centimètres par mètre. La présence de ces sépultures particulières, aisément identifiables, attestées en d'innombrables lieux, laissait supposer un phénomène bien réparti. En effet, il apparaît, avec une bonne dispersion régionale, de la Provence aux Pyrénées, dans neuf nécropoles sur dix-sept, toutes époques confondues.

Ce caractère privilégié est apparu assez tôt, comme à Lunel-Viel (Hérault) au Ve siècle, et plus tardivement en d'autres lieux, où il est souvent l'aboutissement de formes diverses l'ayant précédé.

- 2. Trapèze rectangle.

Le plan de la tombe 321 de la nécropole du Verdier à Lunel-Viel, dérivé de celui du coffre de plan rectangulaire, présente un côté rectiligne, garni de tuiles, perpendiculaire aux deux extrémités (Raynaud, inédit) (Fig. 10). L'autre côté, rupestre, tracé en oblique, forme un léger arc de cercle. Les tuiles disposées sous le corps sont rectangulaires, mais celle supportant les pieds est taillée en oblique, de façon à s'inscrire dans la partie rétrécie de la cuve à cette extrémité de la tombe. Dans cet exemple, la tuile terminale présente la même forme de trapèze rectangle que la tombe. D'autres cas particuliers, semblables à ce dernier existent : certaines tombes rupestres à côté de la Chapelle Sainte-Croix de Montmajour près d'Arles (B. du Rh.) (Fig. 13c), la tombe n° 6 à Saint-Michel de Grandmont (Hérault), le coffre en dalles de la tombe 29 à Saint-Etienne-de-Candau (Gard), présentent un plan en forme de trapèze rectangle.

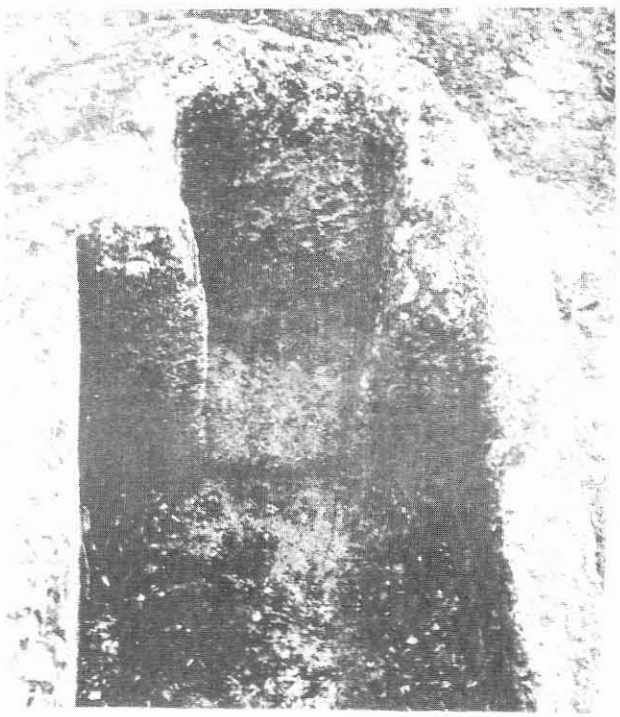

Figure 9 - Caractères anthropomorphes associés : logette et coussinet. Alyscamps d'Arles. B. du Rh. (Photo J.M. Rouquette).

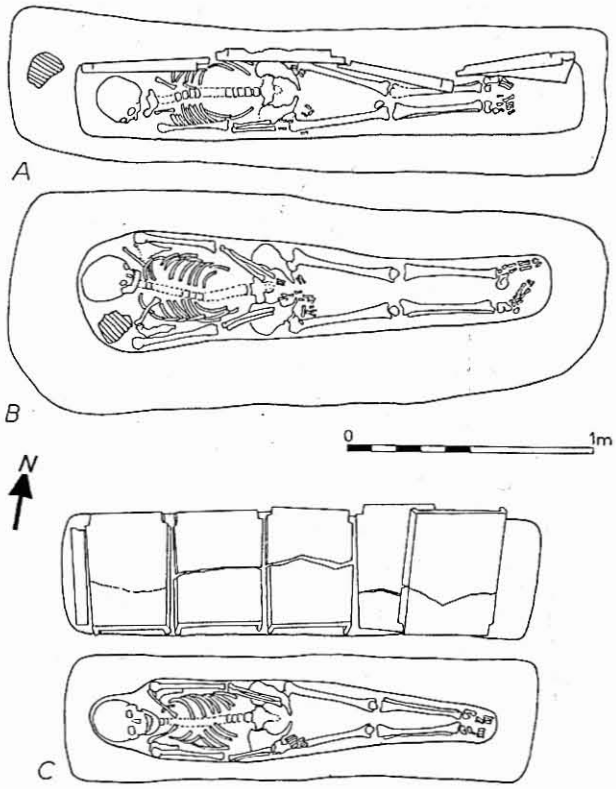

Figure 10 - Apparition et évolution des caractères anthropomorphes ; Lunel Viel, nécropole du Verdier, tombes n°315 (a), 308 (b) et 302 (c, couverture de tuiles et fosse) ; fin du Ve siècle (dessin Cl. Raynaud).

A la Tasque (Gers), R. Cairou et J.M. Lassure (1984, p. 211-214) précisent que les sarcophages qu'ils ont découverts sont dissymétriques. La même observation est faite par D. Barraud (1981, p. 46) pour treize sarcophages découverts à Coutras (Gironde) : les cuves, de forme trapézoïdale, présentent une nette asymétrie. La raison en est la suivante : si les carriers pouvaient détacher de la veine rocheuse une masse de pierre de plan trapézoïdal et obtenir un sarcophage symétrique, les tailleurs savaient aussi en tirer deux d'un même bloc de pierre en forme de parallélépipède (12) ; ils les inscrivaient tête-bêche, côtés extérieurs et bases parallèles aux bords, côtés intérieurs tracés en oblique. Cela conférait aux deux sarcophages une forme extérieure de trapèze rectangle. L'épaisseur des parois, souvent constante, donne le même aspect à la cuve (13). Il s'agit vraisemblablement, dans ces cas, d'un souci de rationalisation, dans une activité de caractère pénible (14). Pourtant, l'usage de cette forme, dans les tombes rupestres comme dans les coffres en dalles, incite à nuancer ce jugement.

Au delà de la symétrie de la forme, déterminée par les contraintes matérielles de production et sans doute par certaines exigences des utilisateurs - goût, conformité, nécessités spirituelles, financières - c'est le rétrécissement qui est recherché, avec toute la latitude que cela laisse pour la réalisation de la structure proprement dite.

- 3. Déformation.

Deux exemples me paraissent illustrer ce phénomène. A Saint-Michel de Grandmont (Hérault), dans la nécropole jouxtant le prieuré, une tombe rupestre présente la particularité suivante : la droite perpendiculaire au milieu de la grande base est concourrante à l'intersection formée par la petite base et l'un des grands côtés de la cuve (15). Le corps d'une personne dont la tête est correctement disposée dans la logette située à l'extrémité de la tombe, forme un angle de sept degrés. La tombe est de travers, bien qu'elle soit très proprement taillée dans le rocher (Fig. 13d). Dans une autre tombe, l'axe joignant le milieu de la grande et de la petite base, équidistant aux deux grands côtés, forme une courbe (Fig. 13e).

- 4. Trapèze isocèle.

Malgré ces déformations affectant le plan trapézoïdal, les cuves et les cavités, souvent symétriques par rapport à leur axe médian, forment un trapèze isocèle. Les tombes trapézoïdales sont réputées "barbares", même si, comme à Lunel-Viel, où elles apparaissent en contexte chrétien au Ve siècle, les tombes mérovingiennes du siècle suivant sont rectangulaires. (cf. Raynaud, article précédent dans cet ouvrage).

Au VIe siècle, les fosses wisigothiques du cimetière de Las Tumbas à Estagel (Pyrénées Orientales) sont plus larges à la tête qu'aux pieds. "Tout est germanique dans cette nécropole qui n'a fait connaître aucun symbole chrétien" affirme R. Lantier (1943, p. 178, 185 et 187). Un sarcophage wisigothique, produit entre le Ve et le VIIe siècle en Aquitaine, déposé au musée Fabre à Montpellier, à été trouvé enterré mais en remploi dans l'abbaye carolingienne d'Aniane près d'Argelliers (Hérault) (Durliat 1968, p. 233-249). Comme le laisse à penser sa décoration, les formes trapézoïdales et triangulaires pourraient appartenir au registre décoratif wisigothique (16). Chaque panneau latéral est, au même titre que le plan de la cuve, trapézoïdal.

La majorité des sarcophages de la nécropole mérovingienne de la Turraque à Beaucaire-sur-Baise (Gers), présente un plan trapézoïdal, aux VIe et VIIe siècles (Larrieu 1985, p. 28).

Ce plan est bien représenté dans la nécropole de Roissard (Isère), fouillée par M. Colardelle. On le trouve dans tous les types de sépultures successifs, hormis les tombes en pleine terre : dans un coffrage de bois

12. C'est l'opinion de R. Cairou et J.M. Lassure (1984, p. 211). C'est bien à partir de blocs de cette dimension qu'on a pu obtenir les bisômes (sarcophages doubles), trapézoïdaux. Il ne faut pas exclure la possibilité d'obtenir deux sarcophages en forme de trapèze, ou un bisôme, à partir d'un grand bloc initialement taillé en trapèze isocèle, si le havage ou la paroi mitoyenne sont confondus avec la hauteur.

13. Une exception existe cependant à Tasque (Gers), où un tel sarcophage est creusé d'une cavité rectangulaire (Cairou 1984, p. 212-213).

14. Ce même souci d'organisation existe lorsque le carrier prépare simultanément des blocs trapézoïdaux dans la veine rocheuse : ils sont tracés en quinconce, tête-bêche, sur la paroi. Ainsi disposés, un seul havage est nécessaire pour séparer deux blocs contigus (Bedon 1985, p. 45 et 48).

15. Base (math) : chacun des côtés parallèles d'un trapèze.

16. Sous réserve de contrôle dans le catalogue des sarcophages d'Aquitaine établi par Brigitte Briesenick (1962).

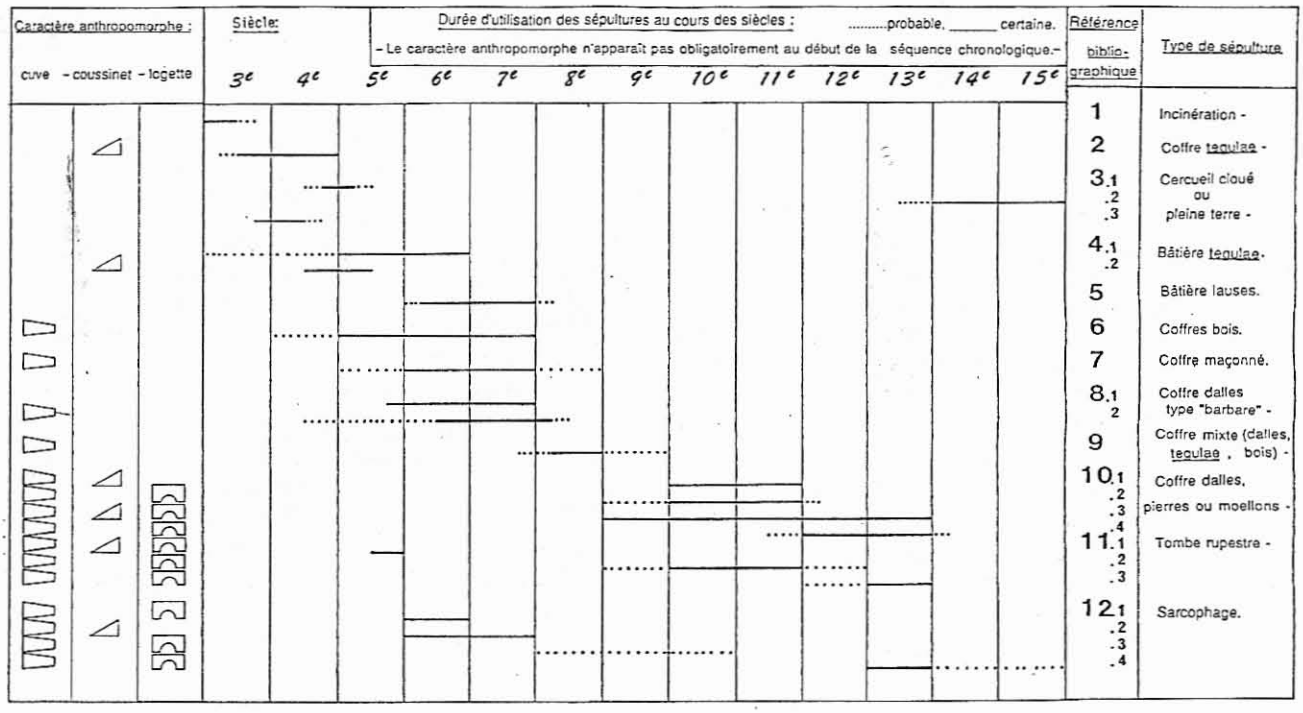

Figure 11 - Présence des caractères anthropomorphes selon le type de sépulture.

Références bibliographiques : S.G. : Classification Sylvain Gagnière (1965) ; M.C. : typologie Michel Colardelle 1983, p. 345 à 354, n° des alinéas ; C.R. : Claude Raynaud.

1 - Incinération : Gagnière 1965, p. 55 et Duval 1952, p. 322. 2 - Coffre *tegulae* section quadrangulaire : S.G. 1° type. 3 - Cercueil cloué ou inhumation pleine terre : 1 - S.G. 2° type, 2 - M.C.3 et Pellecuer 1986c, 3 - C.R. inédit 1985. 4 - Coffre tegulae en bâtière : 1) Pointillés : P.A. Février, cité par M. Colardelle 1985, p. 346, trait plein : S.G.3°type + M.C.2. 2) C.R. inédits 1985 et 1988. 5 - Coffre lauses en bâtière : S.G. 4° type. 6 - Coffre bois : M.C.4. 7 - Coffre maçonné : M.C.5. 8 - Coffre dalle de type barbare : 1) S.G.5°type, 2) M.C.6. 9 - Coffre mixte : M.C.7. 10 - Coffre dalles, pierres ou moellons : 1) Porte 1985, 2) M.C.8, 3) S.G.6° type, 4) M.C.9. 11 - Tombes rupestres : 1) C.R. inédit 1988, 2) Benoit 1959, p. 32 3) Troncin 1987, p. 201. 12 - Sarcophages : 1) M.C.10 2) Larrieu 1985, 3) Pellecuer 1986c, 4) Ariès 1977.

sans clou, dans 47% des coffres de pierres, et dans 20% des coffres mixtes (1983, p. 38). Les coffrages de bois et les coffres de pierre, datés par du matériel mérovingien, indiquent respectivement le Ve-VIe siècle et le VIIe avec une partie du VIIIe siècle. Pour les coffres mixtes, l'auteur propose une fourchette, fin du VIIe à milieu IXe siècle au plus tard, grâce à des agrafes à double crochet (1983, p. 356). Il n'exclut pas la possibilité d'une utilisation plus tardive de la nécropole, de telles agrafes étant encore en usage au XIe siècle (1983, p. 36). On peut encore suivre cette forme à l'époque carolingienne, mais avec plus de difficultés. Le cas le plus probant, à ma connaissance, est celui de la nécropole du haut Moyen-Age des Grands Peupliers à Hières-sur-Amby (Isère), fouillée par P. Porte et L. Buchet. Des coffres de lauzes, puis en moellons, présentent ce plan aux IXe et Xe siècles (17). Ailleurs, un véritable "pont" existe entre la fin des époques mérovingienne (fin VIIIe) et carolingienne (fin X^e^).

Cette situation est due, de façon non exclusive, au déplacement des nécropoles (celle de la Turraque à Beaucaire-sur-Baise dans le Gers a vu s'interrompre toute activité funéraire aux VIIIe et IXe siècles), et surtout à l'absence presque totale de mobilier datable. De ce fait, les auteurs, prudents, les rattachent soit à la fin de l'époque mérovingienne quand elles succèdent à des inhumations datées, soit juste avant ou au début de l'époque romane, où l'on trouve à nouveau, dans le meilleur des cas, un peu de matériel caractérisant les XIe et XIIe siècles. Une autre explication réside dans l'apparition, à l'époque mérovingienne, de sépulture de plan ovale.

La forme trapézoïdale, quant à elle, se développe à nouveau à partir de l'époque romane, accompagnée de dispositifs affectant le crâne (nécropoles à Sainte-Croix, dans la Drôme et à Montmajour dans les Bouches du Rhône, de Saint-Côme à Montpellier dans l'Hérault.

c - Aspect ovalaire.

L'aspect ovalaire, appelé aussi naviforme, quand une extrémité au moins de la tombe se termine en pointe, apparaît à deux périodes. L'une correspond à la fin de l'Antiquité ; des sépultures en pleine terre fouillées par Michel Colardelle à Roissard (Isère), sont calées aux Ve-VIe siècles entre des tombes ayant fourni un mobilier des III-IVe siècles d'une part, et du VIIe siècle d'autre part (1983, p. 38 et fig. 22, p. 51).

Ce même type de fosses ovales a pu apparaître vers la même période à Saint-Martin d'Alba en Ardèche. Une tombe de *tegulae* qui peut dater des Ve-VIIe siècles recoupe l'une d'elles (Bailly-Maitre 1985, fig. 10, p. 50). Cela m'inciterait à proposer une datation haute. Toutefois, l'aspect très endommagé de ces quelques tombes à tuiles les rend difficiles à caractériser, ainsi que l'auteur le souligne. Une datation basse, aux VIIe, VIIIe ou IXe siècles n'est pas à priori à exclure : ces fosses de type 4 (18), sont immédiatement antérieures aux coffres ovalaires leur succédant, type 2, puis type 1 des XIe-XIIIe siècles (1985, p. 47) (Fig. 14).

17. Datation fondée sur la typologie, le mobilier, les analyses C14 et paléodémographiques (Porte 1985, p. 66-68).

18. Dans la typologie établie pour cette nécropole par M.C. Bailly-Maître.

L'autre période où apparaissent les tombes ovales débute à la fin de l'époque mérovingienne, comme à Thonon, en Haute-Savoie (Colardelle 1983, p. 352). Les sépultures ovales sont bien représentées, indépendamment des réserves émises quant à leur durée d'utilisation. Elles ne fournissent ni mobilier mérovingien, ni pégaus, dont nous savons par S. Gagnière (1965, p. 85) qu'ils apparaissent dans les tombes au XIIe siècle. Elle couvriraient donc les IXe et XIe siècles. Quelques autres repères vont dans le sens de ces datations : objets et datations isotopiques pour la nécropole de Sainte-Croix (Drôme), cruche décorée apparentée à celle du XIe siècle de Charavines pour un coffre ovale à Nyons (Drôme), calice et patène des IXe-Xe siècles à Aoste (Italie). De plus, des coffres en moellons de plan rectangulaire ou trapézoïdal tendent nettement vers l'ovale, dans la nécropole du haut Moyen Age des Grands Peupliers à Hières-sur-Amby (Isère). Ils ont pu apparaître à la fin de l'époque mérovingienne et se développer à l'époque carolingienne (Porte 1985, p. 65). Ces tombes sont les plus tardives de cette nécropole dont la durée probable d'utilisation s'inscrit aux IXe et Xe siècles (19).

Des sépultures naviformes se trouvent plus au Sud avec les fosses rupestres sans mobilier de la nécropole médiévale de Saint-Paul à Mèze (Hérault) (Rouquette 1986).

Hormis certaines exceptions, les tombes ovalaires succèdent, à chaque période, celle de la fin de l'Antiquité comme celle de l'époque carolingienne, à des sépultures rectangulaires (Colardelle 1983, p. 352). A Saint-Martin d'Alba en Ardèche, elles sont encore ovales aux XII-XIIIe siècles, d'autres caractères anthropomorphes s'étant greffés dessus (20) (Bailly Maitre 1985, p. 47-49). Elles précèdent ailleurs les formes hexagonales et trapézoïdales.

d - Aspect hexagonal.

Dans certains cas, les dalles ou les pierres encadrant le corps dessinent une tombe légèrement élargie au niveau des coudes, se rétrécissant au niveau des pieds ; elles forment ainsi un hexagone allongé.

Cette sépulture apparaît aux VI-VIIe siècles, de façon presque aberrante : la nécropole de la Turraque à Beau-

		a	b			c	
		l - l / L	Longueur en cm			l / L	
			Sarcoph	Tombe rup.	coffre dalle		
St Maur	Gers	7,6			192	18,9	
Beaucaire	Gers	10,5	179			28,7	
La Tasque	Gers	14,5	185			29,1	
St Pé	Htes Pyr.	7				25,2	
Bagnières	Htes Pyr.	10,8				26,2	
Roujan	Hérault	11,5		190		23,6	
Mèze	Hérault	-		192		24,4	
Grandmont	Hérault	8,5		204	177	29,2(TR)18,6(Dall)	
St Côme	Hérault	13,7		179		23,8	
Estagel	P.O.	3,6			176	28,6	
Maison Rouge	Lozère	5,2			167	24,5	
St Etienne	Gard	17,1			192	30,2	
St Roman	Gard	13,5		175		30,3	
Montmajour	B. du Rh.	17,5		188		26,8	
Montpellier	Hérault	1,5	189			31,9	
Montagnac	Hérault	2,2	194			24,2	
Lunel	Hérault	2,1	187			23,5	
Lurs	B. Alpes		220			35	
Visan	Vaucluse		190			34,7	
Alyscamps-Arles	B.du.Rh.		205			35	d
Montpellier	Hérault		211			36,6	
Lunel	Hérault		208			30,7	
Montagnac	Hérault		216			32	

Figure 12 - Tableau des mesures et ratios.

a) Colonne a. Le ratio : Grande base – petite base/Longueur de la cuve, indique une forme plus ou moins trapézoïdale. Plus le ratio est élevé, plus l'aspect trapézoïdal est accentué. Inférieur à 2, la cuve est presque rectangulaire. Supérieur à 10, l'aspect trapézoïdal est très marqué.

b) Colonne b. Il s'agit de la moyenne des longueurs cumulées de toutes les tombes pour chaque nécropole, à l'exclusion des sépultures d'enfant.

c) Colonne c. Ratio de la plus grande largeur divisée par la longueur totale de la cuve, logette comprise (mesures intérieures).

d) Zone d. Même ratio que colonne c, calculé ici à partir des mesures extérieures pour les sarcophages présentés.

19. Voir note 17.

20. Il s'agit de l'un des types I dans la classification des tombes de cette nécropole.

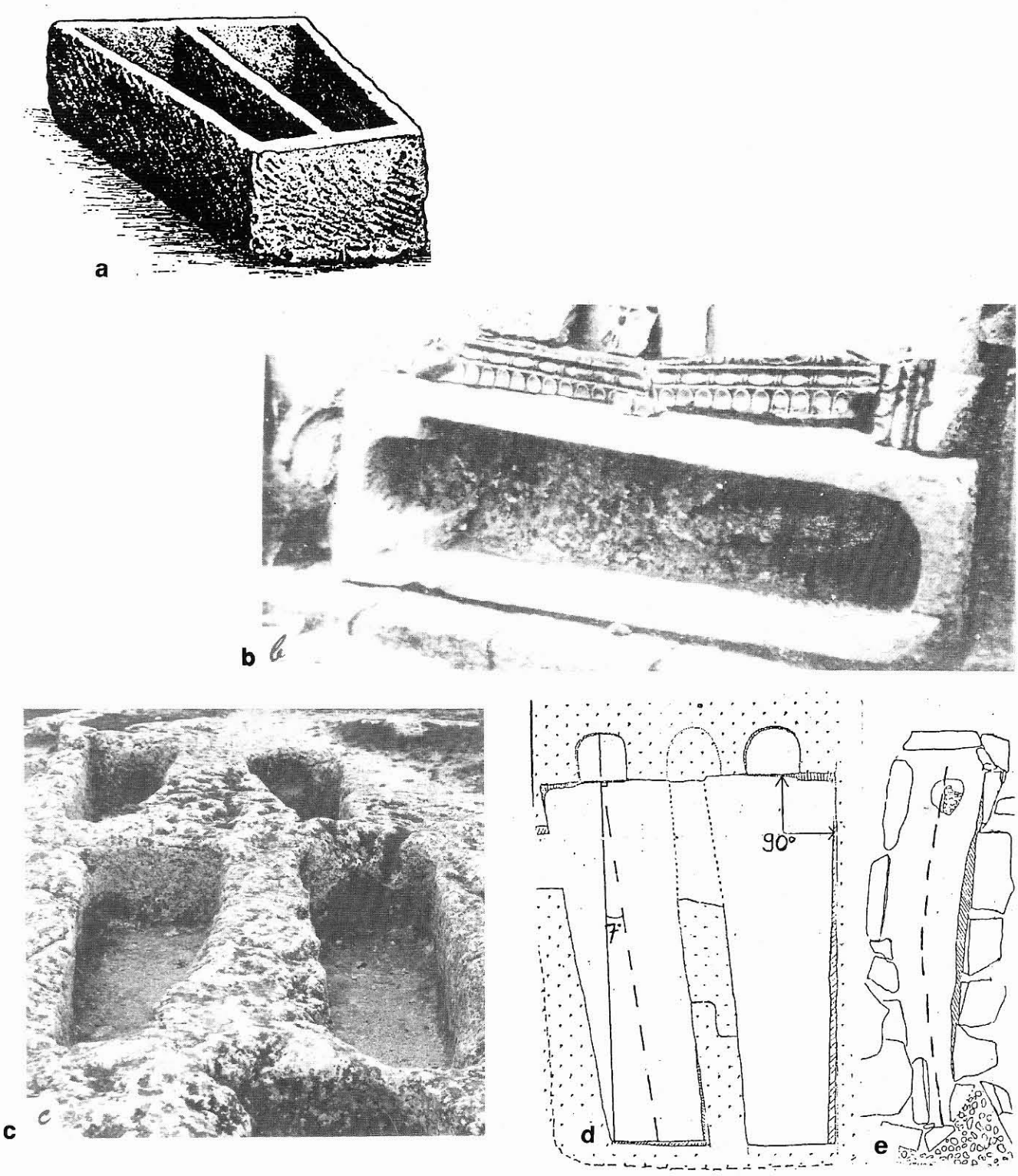

Figure 13 - Transformations du plan des sépultures anthropomorphes. a)"Bisôme" trapézoïdal. Vienne. Isère. (Salin 1952). b) Rétrécissement momiforme. Tébessa. Algérie. (Benoit 1959, photo Serée de Roch). c) Tombes en trapèze rectangle. Montmajour Arles. B.du.Rh. (Photo de l'auteur). d) Déformations. e) Déformations. Saint Michel de Grandmont. Hérault (D'après le dessin de M. Olive 1983).

caire-sur-Baise (Gers) a livré un tel sarcophage (21) parmi une centaine d'autres trapézoïdaux (Larrieu 1985, p. 28). On la trouve ensuite surtout le long et à l'Est de la vallée du Rhône. Dans la nécropole de Sainte-Croix (Drôme), elle succède aux tombes ovales entre le XIe et le XIIIe siècle et correspond à la première des deux variantes des coffres anthropomorphes de ce lieu. (Colardelle, 1983, p. 150 et 158).

Cette forme est bien représentée dans la Basse Vallée du Rhône. S. Gagnière en a fait une caractéristique du VIe type de sa classification.

21. Tombe n°57, largeur de la tête : 0,41 m, au buste : 0,51 m, aux pieds : 0,27 m.

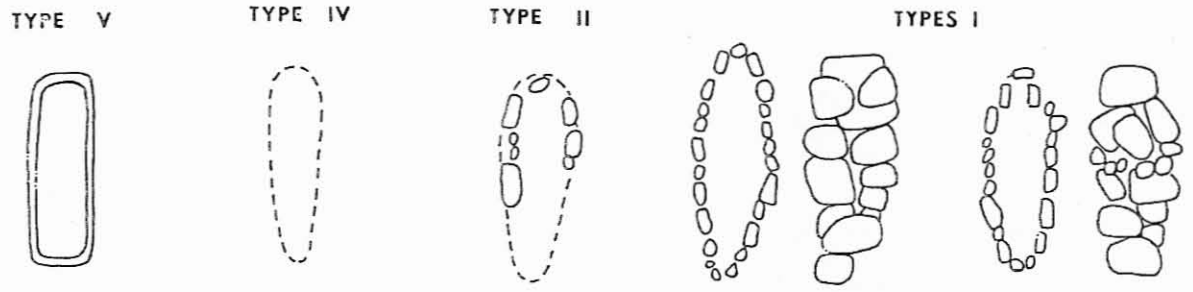

Figure 14 - Persistance du plan ovalaire dans les différents types de structure. Nécropole Saint-Martin. Alba. Ardèche. (Bailly-Maitre 1985).

Elle prend la suite des tombes barbares dans la nécropole de la Saze (Gard) (Gagnière 1965, p. 85), et apparaît sous la forme d'hexagone allongé et symétrique à Saint-Laurent de Courthézon (Vaucluse), aux XIIe-XIIIe siècles (1965, p. 88). Une variante en losange est présente à la Gayole (Var) (D'Archimbaud 1971) (Fig. 15a).

Elle est *un état* de la tombe anthropomorphe : la partie de l'hexagone située à la tête procure le resserrement souhaité autour du crâne. La sépulture n°2 du cimetière médiéval du plateau de Cancabeau à Châteauneuf-de-Gadagne (Vaucluse) s'élargit des pieds jusqu'au niveau des épaules, dessinant un trapèze ; seules, deux dalles disposées en oblique de part et d'autre du crâne confèrent au coffre un plan hexagonal. (Gagnière 1971, p. 175) (Fig. 15b). Au même titre que les autres tombes anthropomorphes, elle est encore fréquente au XIIIe siècle ; un vase présentant un vernis plombifère jaune a été trouvé dans une tombe de ce cimetière. Or nous savons depuis les fouilles de Rougiers que ces glaçures ne sont guère attestées avant le milieu du XIIIe siècle dans le Sud-Est (D'Archimbaud 1980).

Au delà de ces variantes d'aspect, déclinantes pour le momiforme, transitoires ou développées pour l'ovalaire, évoluées et définitives pour l'hexagonal, la forme trapézoïdale cristallise et s'associe de façon privilégiée aux autres caractères anthropomorphes.

Mais avant de les décrire, observons quelques paramètres arithmétiques susceptibles de nous aider à caractériser les tombes de cette nature.

III - Les dimensions.

a - La longueur.

Selon les lieux, les longueurs moyennes varient pour les tombes comme pour les sarcophages (-Fig. 12b).

D'une façon générale, en Languedoc-Roussillon et en Midi-Pyrénées, les cuves des tombes rupestres ont sensiblement la même longueur que celles des sarco-

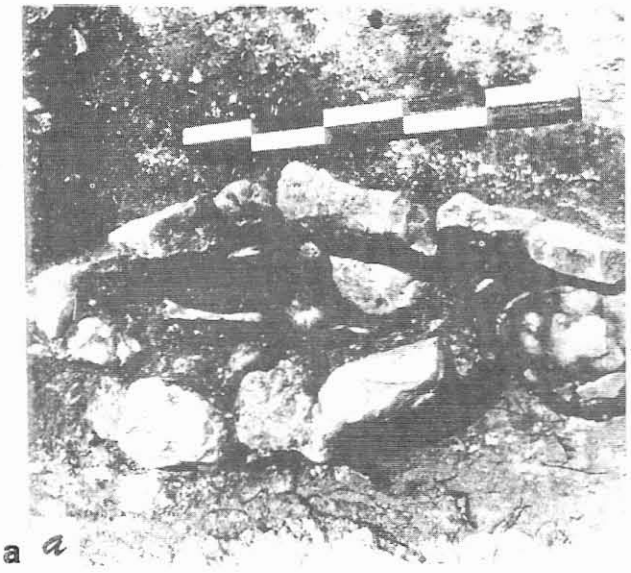

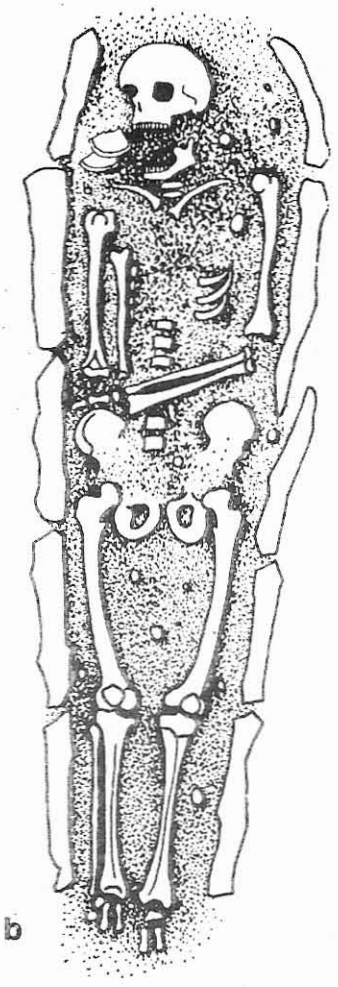

Figure 15 - a) Tombe en losange.La Gayole, Var (D'Archimbaud 1971). b) Tombe hexagonale. Chateauneuf-de-Gadagne. Vaucluse. (Gagnière 1971).

Lieu	Dépt.	T. N°	Longueur	Largeur épaule	Largeur pieds
Beaucaire	Gers	10	173	78	45
"	"	4	188	70	38
Estagel	Pyrén. Orien	8	200	70	60
		28	190	70	65
		35	218	70	55
St Roman	Gard	55	165	79	53

Figure 16 - Tableau des largeurs.

phages, celles des coffres en dalles étant plus petite :

- de 1,75 m à 2,04 m pour les tombes rupestres, avec une moyenne de 1,88 m,
- de 1,79 m à 1,94 m pour les sarcophages, avec une moyenne de 1,87 m,
- de 1,67 m à 1,92 m pour les coffres en dalles, avec une moyenne de 1,81 m.

Ces mesures ne sont représentatives que de moyennes ; chaque nécropole a pu livrer des cuves ou des cavités plus petites et plus grandes (voir le tableau détaillé en annexe). Toutefois, nous pouvons relever quelques particularismes à la simple lecture des longueurs moyennes. Deux groupes apparaissent dans les coffres en dalles : l'un se situe à 1,67-1,77 m, l'autre à 1,92 m ; ils présentent un écart minimum de 15 cm. Par ailleurs, les longueurs intérieures des cuves de sarcophages sont espacées au maximum de 6 cm. Enfin, seules les fosses rupestres de Grandmont dans l'Hérault dépassent 2 m.

Ces quelques observations ne permettent pas d'établir une relation entre les longueurs moyennes et une séquence chronologique précise. Si les coffres en dalles wisigothiques d'Estagel (Pyrénées Orientales) ont à peu près la même longueur que les sarcophages mérovingiens de Beaucaire-sur-Baise (Gers), 1,76 m à 1,79 m, les cavités rupestres de Saint-Côme à Montpellier et de Montmajour en Arles ont des tailles moyennes semblables aux précédentes, à une époque postérieure à l'an mil, 1,79 m et 1,75 m. La fourchette de mesure - 1,75 m/1,79 m - ne peut privilégier aucune des époques.

Aussi concluerons-nous momentanément, à défaut d'avoir un tableau prenant en compte une quantité encore plus grande de nécropoles, et de sépultures en leur sein, à l'existence de particularités locales déterminantes, telle la taille des défunts ou les us et les techniques des tailleurs de pierre.

b - La largeur.

Un autre paramètre remarquable est la largeur des cavités.

Dans l'ensemble, les tombes les plus anciennes paraissent assez larges. L'abandon des sépultures multiples, du coffre de bois ou de plomb déposé dans les caveaux ou les sarcophages, l'arrêt du dépôt de mobilier, la propension à respecter de plus en plus le contour du corps entraînent une diminution de la largeur des sépultures. Les tombes anthropomorphes, après l'an 1000, sont moins larges.

D'un accès assez aisé, autour des chapelles rurales ou péri-urbaines, elles attirent l'attention du visiteur par leur étroitesse et amènent cet observateur non averti à affirmer à l'archéologue qu'une personne ne pourrait y être introduite. Des expériences tentées avec ces contradicteurs parfois réticents à prêter leur concours permettent d'affirmer qu'il n'en est rien, même s'il n'y a pas de place superflue autour du corps.

Dans le tableau des ratios mettant en relation la largeur aux épaules et la longueur de la cuve (fig. 12c), la majorité des largeurs se situe entre un quart et un tiers de la longueur, la moyenne étant de 26%.

Il n'y a aucun ratio compris entre 18,9% et 23,5% ; seules deux séries de coffres anthropomorphes, à Saint-Maur (Gers), et à Grandmont (Hérault), donnent des pourcentages inférieurs à 20% (18,9% et 18,6%), indiquant une cuve particulièrement étroite. Sur le premier site, deux coffres en dalles présentent, l'un (S.1), une largeur aux épaules de 0,34 m pour 1,89 m de longueur, l'autre (S.2), une largeur de 0,37 m pour une longueur de 2,05 m. Dans le même département, à Beaucaire-sur-Baïse, le sarcophage n°31 à une largeur de 0,29 m et une longueur de 1,88 m. Sur le secon site, à Grandmont, un coffre en dalles, d'une longueur de 1,73 m, présente une cavité de 0,24 m de large. A moins qu'il ne s'agisse de sujets particulièrement frêles, le corps devrait être déposé de biais ou avoir les épaules compressées entre les parois. Même si l'étude des mesures d'un plus grand nombre de nécropoles peut réduire le degré d'incertitude, des groupes régionaux sont mis en évidence. Il me semble y avoir une cohé-

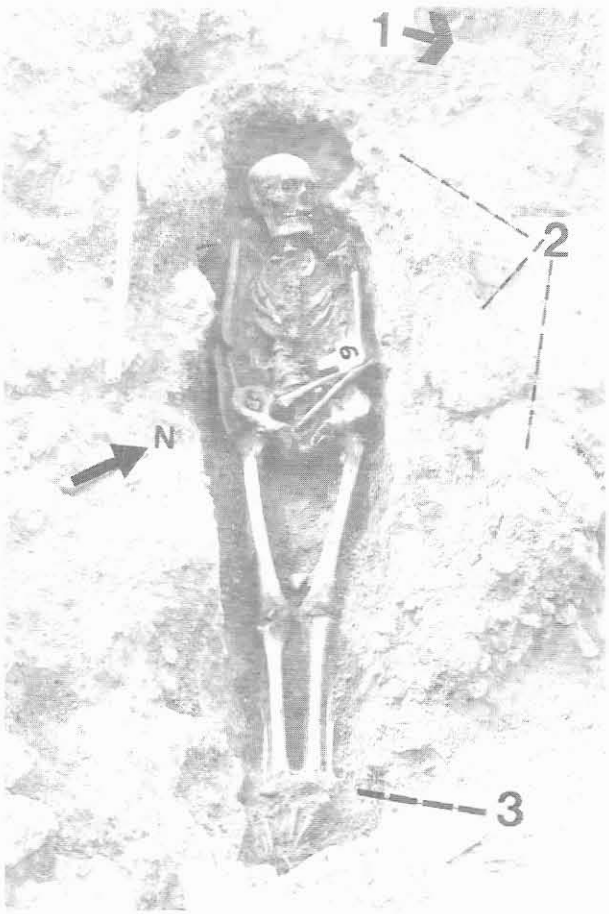

Figure 17 - Intérieur des cuves et cavités : le plan supérieur. Plan supérieur horizontal (cf. banquette nord) Mèze. Hérault. (Photo de l'auteur). 1) Sens de la pente. 2) Banquette bâtie. 3) Elargissement aux pieds.

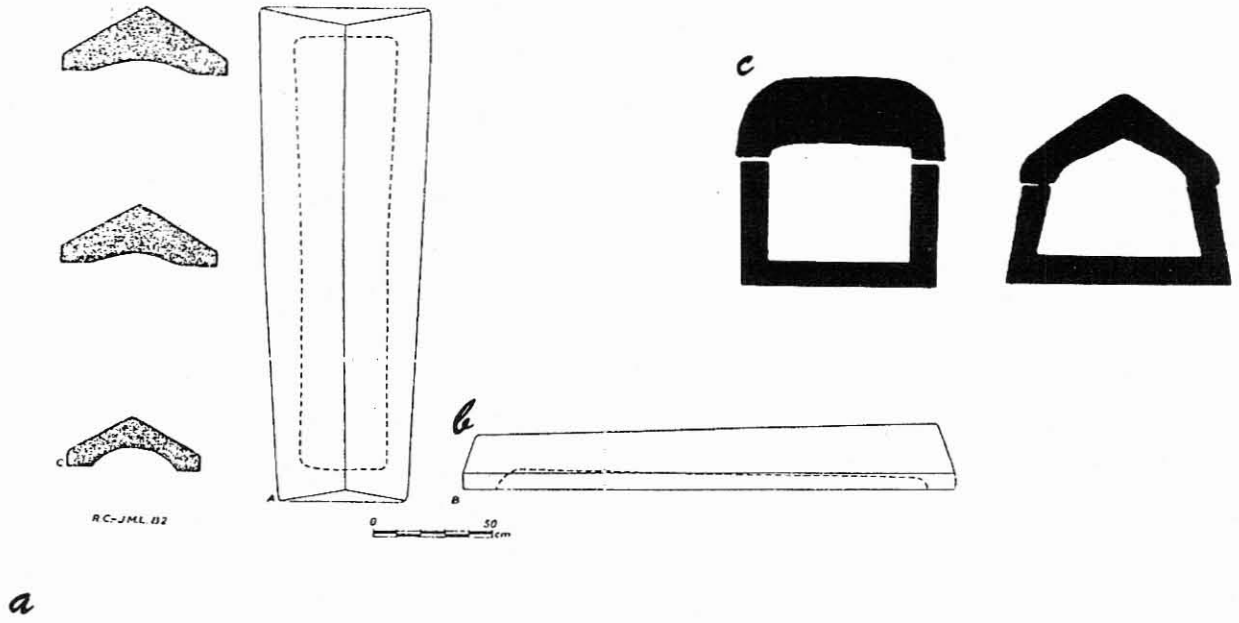

Figure 18 - Intérieur des cuves et cavités : le dispositif de couverture et les parois. a) Couvercles. Intérieur évidé. b) Extérieur en pente. Tasque. Gers. (Cairou 1984). c) Parois. D'aplomb et en contre-fruit. Beaucaire-sur-Baise. Gers. (Larrieu 1985).

rence entre Beaucaire-sur-Baise et la Tasque (Gers) : 28,7 et 29,1 - entre Saint Pé et Bagnières-de-Bigorre (Hautes Pyrénées) : 25,2 et 26,2, entre Saint-Etienne-de-Candau et Saint-Roman (Gard), 30,2 et 30,3.

Dans l'Hérault, hormis le sarcophage en marbre d'Aquitaine déposé au Musée Fabre à Montpellier, ces mêmes ratios forment aussi un groupe, tous types de sépultures confondus : Roujan 23,6, Montagnac 24,2, Mèze 24,4, Montpellier 23,8 (à Saint-Côme), Lunel 23,5.

Par ailleurs, les ratios calculés à partir des mesures extérieures des sarcophages présentent une faible dispersion (22) (Fig. 12d) : Lurs (Basses-Alpes) 35, Visan (Vaucluse) 34,7, Alyscamps d'Arles (B. du Rh.) 35 ; celui de Montpellier s'écarte légèrement de ce groupe mais n'en est pas très éloigné : 36,6. Il fait partie du même ordre de grandeur, malgré une origine de fabrication différente des précédents. Ces quelques observations permettent au moins de se demander si des normes étaient respectées pour fabriquer certains sarcophages du haut Moyen-Age. Les sarcophages languedociens, quant à eux, ont une largeur externe inférieure au tiers de leur longueur, à Lunel, 30,7% et à Montagnac, 32%.

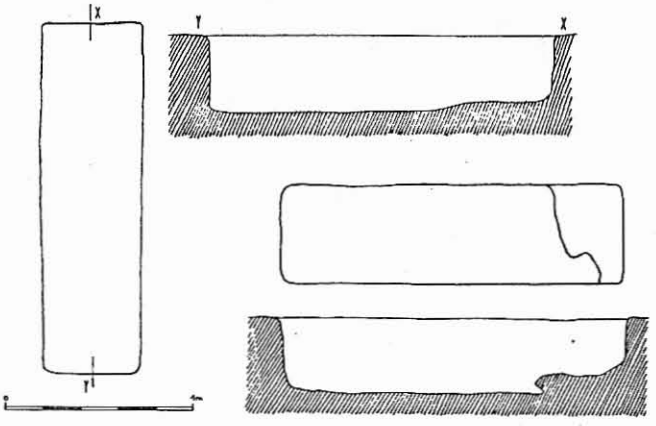

Figure 19 - Pseudo-coussinets : vues de dessus et coupes. (Kerourio 1976).

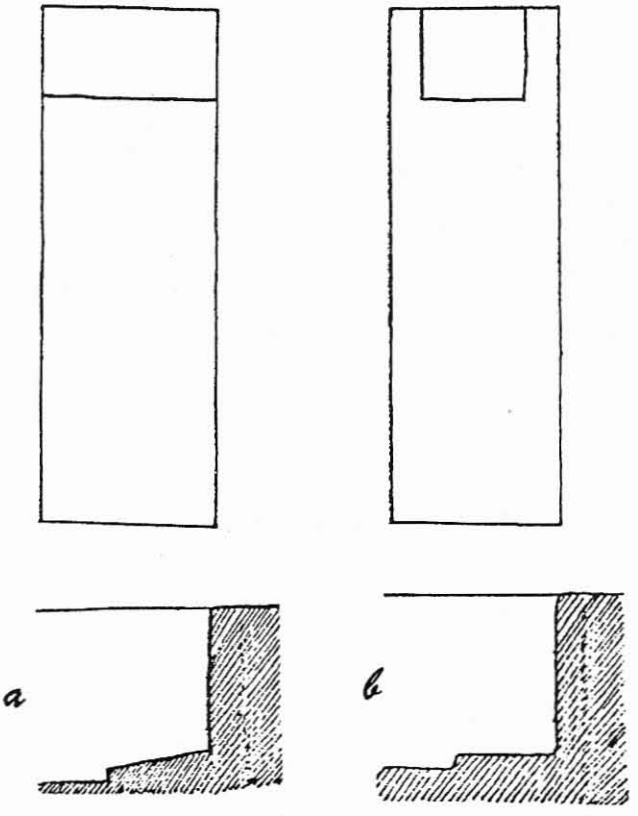

Figure 20 - Coussinets simples : vues de dessus et coupes. (Kerourio 1976). a) Coussinet simple total. b) Coussinet simple partiel.

22. Les relevés de sarcophages ne précisent pas toujours les mesures intérieures de la cuve ; cela explique leur moindre représentation et l'emploi de ratios calculés à partir des dimensions extérieures.

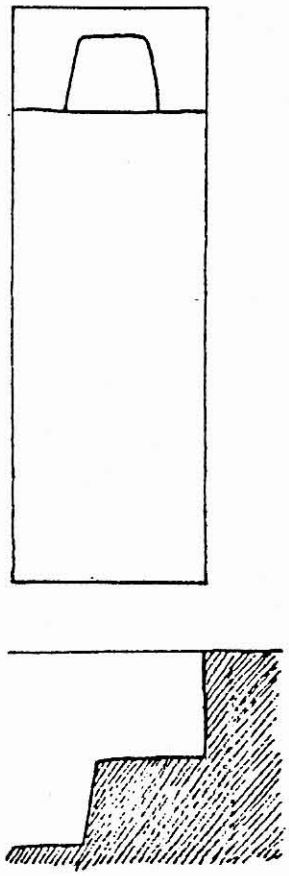

Figure 21 - Coussinet aménagé : vue de dessus et coupe (Kerourio 1976).

La largeur moyenne varie selon les nécropoles. A l'abbaye de l'Escaladieu (Pyrénées Orientales), la largeur aux épaules de la tombe anthropomorphe la plus étroite est 0,51 m (Platt 1971). D'autres sensiblement contemporaines, à Saint-Maur (Gers) ont une largeur variant entre 0,34 m et 0,40 m, entre 0,40 m et 0,50 m dans les nécropoles de Saint-Côme à Montpellier et de Saint-Paul à Mèze (Hérault).

Certaines correspondent aux standards actuels ou présentent au contraire une largeur particulièrement importante pouvant faire songer à des sépultures doubles (23). Deux corps peuvent être déposés l'un à côté de l'autre, ainsi que ces mesures le laissent supposer : Fig. 16.

c - La profondeur.

La profondeur de la cuve peut varier de 5 cm au cimetière de Saint-Michel de Grandmont (Hérault) à 73 cm à Beaucaire-sur-Baise (Gers), dans la tombe 19. Dans nombre de sépultures, la profondeur est moindre aux pieds qu'à la tête. Nous le constatons à Beaucaire-sur-Baise, à Grandmont, à Estagel (Pyrénées Orientales), à Saint-Roman (Gard). Une exception existe cependant à Montpellier, où le cas inverse se présente : les tombes rupestres sont plus profondes aux pieds qu'à la tête, dans quinze sépultures sur vingt et une, sans qu'aucun coussinet ne vienne rehausser la cavité au niveau de la tête.

Dans le cas général, deux situations peuvent se présenter :

1 - le rebord supérieur de la cuve du sarcophage ou de la cavité funéraire va en pente décroissante de la tête vers les pieds. Le fond est horizontal. Dans les sarcophages, le plan supérieur du couvercle peut décliner, (Fig. 18b)

2 - la partie aérienne de la tombe est horizontale. Le fond est surcreusé au chevet. Ainsi, dans la nécropole de Saint-Paul à Mèze (Hérault), la tombe rupestre n°6 a une cuve creusée perpendiculairement à l'axe de la pente du sol rocheux (Fig. 17-1). Les dalles de couverture prennent appui à même la roche sur le côté sud de la tombe et sur une banquette bâtie sur le côté opposé ; la dénivellation ainsi compensée, les pierres de fermetures sont horizontales. Le fond, en berceau, plus profond à la tête, remonte vers les pieds. Son plan supérieur est bien de niveau (Fig. 17-2). Cette horizontalité, pas toujours perceptible visuellement, ne peut être déterminée avec certitude sans mesures précises.

De plus, les rebords des tombes rupestres et en dalles, souvent irréguliers, obligent à des approximations. Cela entraîne une marge d'erreur dont il faut être conscient dans l'interprétation des mesures de profondeur (24).

La surface des fonds, indépendamment de leur profondeur, est, en revanche, plus facile à observer. Dans les tombes de Beaucaire-sur-Baise, il est convexe dans trente quatre tombes sur cinquante cinq. Mais ce n'est pas fréquent sur les autres sites. Le plus souvent, le fond est plan ou concave, descendant régulièrement

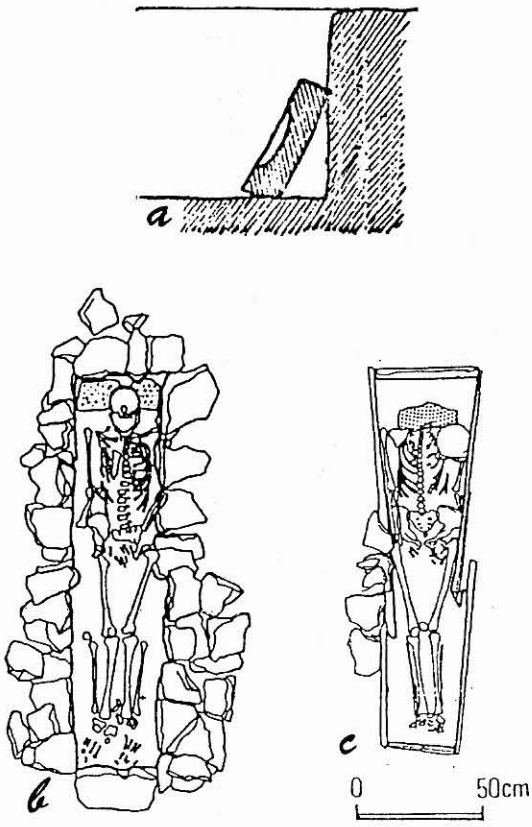

Figure 22 - Coussinets indépendants. a) Coupe (Kerourio 1976). b) Pierres plates. c) Mousse végétale. Nécropole des Grands Peupliers à Hières-sur-Amby. Isère (Porte 1985).

23. Un petit inventaire descriptif de telles sépultures est établi par M. Colardelle (1983, p. 370-372).

24. Voir note 2, pour le taux d'évaluation de la marge d'erreur.

des deux extrémités pour atteindre une déclivité maximale au milieu de la tombe.

La partie interne du dispositif de couverture peut parfois être creusée. Salin (1952) rapporte qu'un sarcophage taillé dans un tronc d'arbre, présentant une logette, était évidé dans les deux parties du fût coupé dans le sens de la longueur. Plus au sud, cette particularité est relevée dans les couvercles des sarcophages à Tasque et à Beaucaire-sur-Baise dans le Gers (Fig. 18a). Certaines tombes avec un système de fermeture réservent ainsi un volume assez spacieux au corps, même si elles sont étroites. L'aspect anthropomorphe peut encore être accentué par les parois, selon qu'elles soient d'aplomb ou qu'elles aient un fruit ou un contre-fruit (Fig. 18c).

La profondeur d'une cuve ou d'une cavité, l'aspect que présentent le fond, les parois, voire le couvercle, pas plus que le niveau où la structure funéraire est installée en dessous de la surface du sol (d'origine) n'apportent, à priori, d'indices particuliers précisant la datation des tombes anthropomorphes.

Ces paramètres peuvent cependant permettre d'en nuancer le caractère.

C - DISPOSITIFS ANNEXES.

I - Le coussinet.

a - Coussinet simple et pseudo-coussinet.

R. Coquerel (1980-81) note que dans les sépultures anthropomorphes découvertes dans les Hautes-Pyrénées, "il y a souvent une pierre plate de quelques centimètres d'épaisseur, destinée à relever la tête du mort, pierre qui rappelle sans doute le confort de l'oreiller du lit."

Cette manifestation médiévale du souci apporté à l'agrément du corps apparait à la suite du renouveau des inhumations, vers la fin de l'Antiquité. Déjà au IVe siècle, une tuile inclinée soulève le crâne dans certains coffres en *tegulae* de la nécropole du Verdier à Lunel-Viel (Hérault). Dans un coffre de tegulae découvert à Boulbon (Bouches du Rhône), "la dernière brique du fond était placée légèrement en pente pour former un plan incliné sur lequel reposait la nuque", précise S. Gagnière (1965, p. 58). Cette sépulture à section quadrangulaire est à dater entre le milieu du IIIe siècle et la fin du IVe siècle dans cette région (p. 56).

Ph. Kerourio (1976) classe les coussinets dans les dispositifs intérieurs à la cuve. Il sépare les *pseudo-coussinets*, simples surélévations du fond de la cuve au niveau du crâne (Fig. 19), à l'image de l'aménagement du coffre de *tegulae* décrit ci-dessus, des *coussinets*. Il distingue ensuite, dans ces derniers, le coussinet, simple total, simple partiel, et aménagé.

Une petite marche de quelques centimètres d'épaisseur occupant toute la largeur de la cuve au niveau du crâne caractérise le coussinet simple total (Fig. 20a). Une tombe rupestre, creusée dans la nef de l'abbaye de Saint-Roman, (25), présente un tel coussinet de cinq centimètres de hauteur reliant les deux parois latérales. Il rejoint le fond de la cuve par un plan incliné de sept centimètres. Le coussinet simple partiel est bien représenté dans un sarcophage (T.69) de la nécropole mérovingienne de la Turraque à Beaucaire-sur-Baise (Gers). Il apparaît en fond de cuve sous la forme d'un bourrelet de huit centimètres de haut et quatorze de large (Larrieu 1985, p. 29, 86 et 87) et n'affecte qu'une zone correspondant au crâne (Fig. 20b).

b - Coussinet aménagé.

Le coussinet aménagé est partiellement évidé. L'alvéole ainsi formée est de plan rectangulaire ou en trapèze (Fig. 21) cylindrique (Fig. 7a), tronconique ou en hémisphère (26).

Les sarcophages de l'abbaye Saint-Victor à Marseille n'ont pas livré beaucoup de ces coussinets solidaires de la cuve, à l'époque paléochrétienne (Benoit 1959, p. 28). Par contre, ils se développent à l'époque mérovingienne ; on en trouve à Trinquetaille, en Arles (B. du Rh.) et à la Gayole (Var), dans les cuves monolithes des nécropoles de Choulans à Lyon (Wuilleumier 1949, p. 17), dans le cimetière rupestre de Saint-Blaise (B. du Rh.) (Rolland 1951, p. 169 et Fig. 169-171).

c - Coussinet indépendant.

Par ailleurs, ces dispositifs peuvent être indépendants de la structure de la cuve (Fig. 22a). Le coussinet peut être constitué, à la fin de l'Antiquité comme à l'époque médiévale, par quelques galets ou fragments de brique. Dans l'Hérault, ces éléments indépendants apparaissent dans la nécropole de Saint-Martin à Mèze : des pierres plates et une *imbrex* sont disposés aux chevets respectifs des tombes n°4 et 8, situées dans le secteur en usage au cours de la seconde moitié du IIIe siècle (27). Toujours en bordure de littoral, des *imbrices* formant coussinet sont présentes dans les coffres de *tegulae* en bâtière de la nécropole du Verdier à Lunel-Viel au cours de la seconde moitié du IVe siècle. (Raynaud 1985). Plus au nord, dans le Gers, la fine couche de sable sous le crâne dans le sarcophage mérovingien (n°32) de la nécropole de La Turraque remplit le même rôle (Larrieu 1985, p. 64). Aux IX-Xe siècles, deux "pierres-coussinet", selon l'expression de P. Porte (1985), existent dans certains coffres de la nécropole des Grands Peupliers à Hières-sur-Amby (Isère). Elles sont posées à plat sur le fond. Le crâne reposait dessus dans sept tombes au moins. Celui de la sépulture 28 est resté en position axiale, calé par l'interstice des deux pierres non jointives sur lesquelles il reposait (Fig. 22b). Deux autres pierres, inclinées l'une vers l'autre, prenant appui sur la paroi en bout de cuve, soulèvent et calent le crâne de la tombe S 18.

Il faut souligner la similitude de ces dispositifs avec les coussinets aménagés de Ph. Kerourio. Le coussinet simple partiel, sous une forme indépendante, est superbement représenté par un *coussin de mousse végétale*, de plan rectangulaire, déposé sous le crâne dans la sépulture 13 de cette même nécropole (Fig. 22c) (28).

d - Chronologie.

Le coussinet aménagé, indépendant ou solidaire de la structure de la cuve, ne se trouve pas, à ma connaissance, dans des sépultures antérieures à celles

25. Il s'agit de la tombe remarquable par sa largeur prise en exemple Fig. 16.

26. Dans la tombe 321 de la nécropole gallo-romaine de Lunel-Viel (Hérault).

27. Informations aimablement communiquées par Daniel Rouquette.

28. A la disparition des tendons, la tête a glissé vers le creux de l'épaule gauche où elle a été retrouvée (Porte 1985, p. 37).

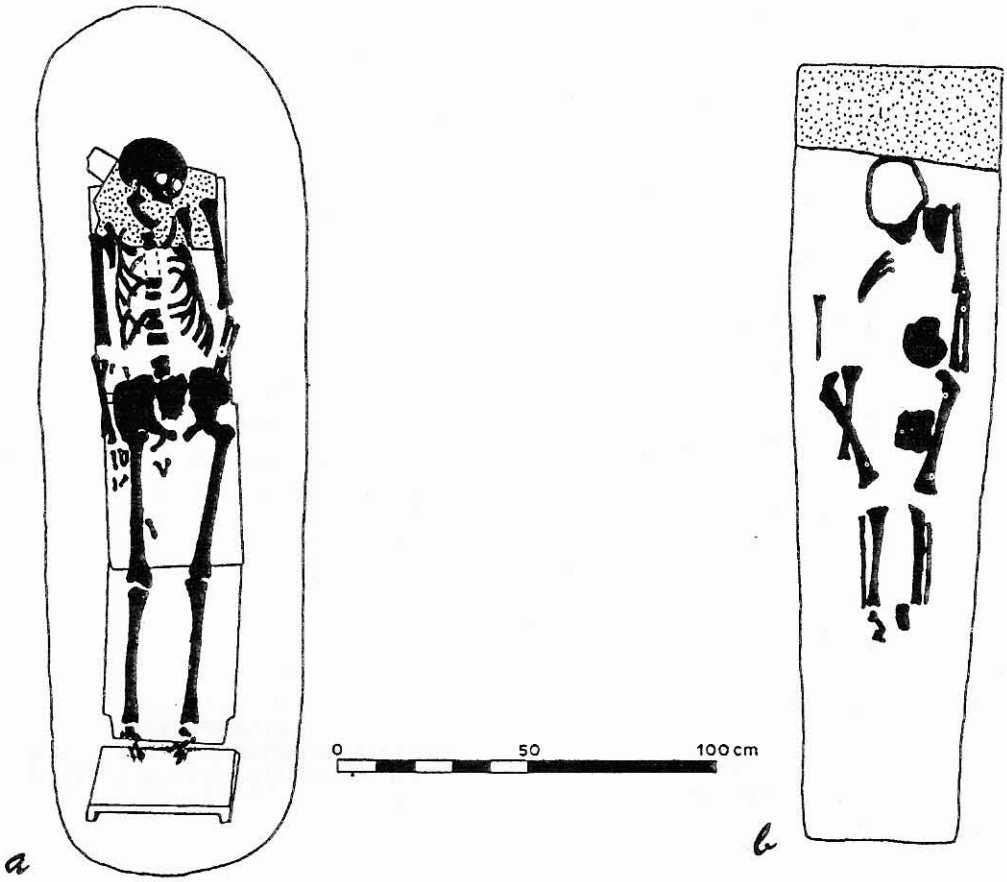

Figure 23 - a) Un des plus anciens coussinet : 2e moitié du IVe siècle. Coffre de *tegulae* en bâtière. Lunel-Viel. Hérault. b) Un des nouveaux coussinet de l'époque carolingienne. Coussinets en pointillés. Montage d'après dessins respectifs de Cl. Raynaud (inédit 1985) et Ch. Pellecuer (1986c).

présentant un coussinet simple, dans un même environnement. En effet, si on peut trouver des coussinets simples aussi bien dans des contextes antiques que médiévaux, je n'ai pas d'exemples de coussinets à alvéole ailleurs que dans les sépultures chrétiennes.

A Lunel-Viel (Hérault), on trouve ces derniers au IVe siècle dans les fosses qui relaient les tombes païennes de la nécropole du Verdier (Fig. 23a) et aux Ve-VIe siècles dans un sarcophage du cimetière paléochrétien de Visan (Vaucluse). Comme nous venons de le voir, ils sont aménagés dans les coffres des nouveaux cimetières crées à l'époque carolingienne telle la nécropole des Grands Peupliers à Hières-sur-Amby (Isère), ou celle de Montagnac (Hérault), aux VIII-Xe siècles (Fig. 23b).

II - La logette.

a - Formes transitoires.

Le coussinet simple a pour finalité de soulever le crâne, le coussinet aménagé doit en plus le caler. La fonction de la logette est de le maintenir droit et de l'empêcher de se déplacer.

Dans la tombe S 24 de la nécropole d'Hières-sur-Amby, trois pierres, plaquées contre la paroi, forment coussinet, et calent simultanément le crâne en l'encadrant partiellement (Porte 1985, p. 41 et Fig. 18). En Provence, certains coussinets, hauts de 10 à 20 cm ont une alvéole où la tête disparaît partiellement (Fig. 21). Ces exemples forment transition entre le coussinet et la logette.

b - Apparition.

La logette est la forme aboutie du coussinet avec alvéole. On les trouve associés dans la nécropole du Verdier à Lunel-Viel (Hérault), où ils sont antérieurs au VIe siècle. Seuls les deux sarcophages momiformes d'Aïn-Bahir, près de Tébessa (Algérie), comportant logette, coussinet, et provenant d'une nécropole romaine de basse époque pourraient avoir été plus anciens (Benoit 1959, p. 30). Deux autres sarcophages, peut être contemporains des précédents, antérieurs au Moyen-Age selon F. Benoît (1959, p. 31), présentent respectivement une logette avec et sans coussinet aux Alyscamps près de Arles (Fig. 9)(29).

c - Logettes externe et interne.

Ph. Kerourio présente une typologie des logettes (Fig. 24). Il les classe dans les dispositifs *externes* à la cuve car il se réfère aux seules nécropoles rupestres médiévales. Cependant, de nombreuses logettes sont disposées à l'intérieur de cuves. En effet, quand elles apparaissent au cours du haut Moyen Age, en contexte chrétien, elles sont présentes dans d'autres types de structures, associés à toutes les formes existantes déjà inventoriées (30). On les retrouve d'abord dans certai-

29. La logette sans coussinet a une section de 0,28 m de longueur et une hauteur de 0,50 m.

30. Il s'agit souvent de coffres de pierres ou de dalles.

nes tombes tardives des nécropoles de Choulans à Lyon, et sous la forme de deux petites dalles posées de chant de part et d'autre des crânes, dans les coffres de la nécropole d'Arandon (Isère). Elles datent peut-être des VIIIe ou IXe siècles (Colardelle 1983, p. 350)(31).

Il s'agit bien, dans ce dernier cas, d'une autre forme de logette, qui sera appelée *interne*, par opposition à la logette externe qui se greffe en bout des plans géométriques élémentaires formé par les sépultures (Fig. 25a,b).

Nous pouvons observer cette dichotomie sur deux sites, l'un utilisé du XIe au XIIIe - début XIVe siècle, à Sainte-Croix (Drôme) et dans la partie du XIIIe siècle de l'autre, à Saint-Martin d'Alba en Ardèche.

A Sainte-Croix, les logettes externes alternent avec l'absence de logette dans les sépultures ovalaires, les plus anciennes. Elles caractérisent ensuite les coffres hexagonaux et coexistent avec les logettes internes dans ceux de plan rectangulaire ou trapézoïdal (Colardelle 1983, p. 150-151). A Saint-Martin d'Alba, M.C. Bailly-Maitre (1985, p. 44) précise "Dans le cas des sépultures anthropomorphes, le rétrécissement est soit marqué par un décalage dans l'entourage des coffres (pierres en retrait vers l'intérieur), soit formé par des pierres placées de part et d'autre du crâne à l'intérieur du coffre". Il s'agit bien là de logettes externes et internes.

Quelques variantes ou techniques originales consacrent son usage : un coffre à Saint-Martin d'Alba présente une logette interne où les deux dalles ne sont pas parallèles à la tête du défunt, mais perpendiculaires à son cou (Fig. 4d). A Sos, dans le Lot-et-Garonne, la logette interne est constituée d'éléments maçonnés de part et d'autre de la tête dans la cuve trapézoïdale d'un sarcophage de remploi, daté du XIVe siècle au moins par un tesson glaçuré vert et brun (Cairou 1984, p. 213) (Fig. 25c).

d - Logette profonde.

Deux sarcophages, rectangulaire et monolithe pour l'un, en trapèze et constitué de dalles pour l'autre, présentent chacun une logette interne de toute la hauteur de la cuve, soit environ 0,60 m (Fig. 25d). Ces sarcophages, au même titre que celui de Lurs (Basses Alpes) présentant une semblable logette, peuvent dater de l'époque paléochrétienne ou de l'époque préromane (32). Ils sont conservés au Mont Andéon, dans les dépendances de l'abbaye Saint-André à Villeneuve-lez-Avignon (Gard), fondée au Xe siècle au milieu d'un cimetière plus ancien (Benoit 1959, p. 32). Les logettes profondes disparaissent vraisemblablement au cours du haut Moyen Age.

e - Logette rupestre.

D'autres repères chronologiques nous sont fournis par les tombes rupestres car elles présentent généralement des logettes externes.

Les plus anciennes nécropoles où on les trouve, fouillées à la fin du XIXe siècle ou dans la première moitié du XXe siècle, se situent dans le Sud Ouest et en Espagne (33). Elles sont antérieures au Xe siécle, à Olerdola (Vendrell) en Catalogne, à San Juan de Banos, près de Palencia, autour de la basilique Recesvinte, et en Galice (N.O. de l'Espagne), où ce type persiste aux Xe et XIe siècles (34).

Au Xe siècle, des "auges à capuchon" sont présentes dans l'Hérault, dans le cimetière de Saint-Bauzille d'Esclatian, près de Vendres. Ce lieu est mentionné avec sa chapelle en 971 (35).

A partir des XI-XIIe siècles, on trouve des logettes rupestres sur des sites provençaux. Elles apparaissent dans certains cimetières livrant des fosses rectangulaires, sous forme d'alvéole creusée dans la paroi du rocher à l'aplomb de la tête. Elles constituent un logement dans lequel rentre le sommet du crâne, formant logette sinciputale, au "Vallon des Maures" à Rognes, au plateau du Puech de Vallon sur l'oppidum de Vernègues (Bouches du Rhône) (Benoit 1959). A Sainte-Croix de Montmajour près d'Arles, ces logettes sinciputales côtoient les logettes creusées sur toute la hauteur de la cuve. Elles perdurent peut-être jusqu'au XIII ou XIVe siècles. Elles sont présentes au XIIIe siècle dans la nécropole de Saint-Côme à Montpellier (Hérault).

f - Chronologie.

La logette apparaît à la fin de l'époque gallo-romaine (Lunel-Viel, Hérault, 2e moitié du Ve siècle). Elle conserve un usage en pointillé au cours des temps mérovingiens : sarcophages de Lurs (Basses Alpes) et du Mont-Andéon (Gard), (Benoit 1959, p. 35), dans les contextes chrétiens (Saint-Julien-en-Genevois, Isère, VIIe siècle) et mérovingiens (Beaucaire-sur-Baise, Gers, 2e moitié du VIIe siècle) (36). Elle réapparait dans le Sud-Ouest avant le Xe siècle et se généralise (Sainte-Croix, Drôme, X-XIe siècle). Sa présence est attestée au XIVe siècle à Sos (Lot-et-Garonne). Elle existe encore dans les sarcophages trapézoïdaux de l'abbaye de Souillac (Lot), dont certains peuvent dater du XVe siècle. Aucune sépulture n'en livre au XVIe siècle (Ariès 1977).

III - Autres aménagements.

La grande variété de coussinets et de logettes dans les tombes atteste l'importance accordée à la partie supérieure du corps, principalement à la tête. Par ailleurs, dans les mêmes sépultures, lors des réductions, les crânes sont regroupés et disposés précautionneusement dans une partie de la tombe (37). Le soin

31. Ces caractères anthropomorphes sont utilisés comme *terminus ante quem* pour préciser la période d'abandon de coffres de dalles complets, dont l'usage s'est perdu au VIIIe siècle. Sans doute une recherche bibliographique spécifique, permettrait-elle, notamment pour les nécropoles de Choulans, de préciser la période de réapparition des logettes.

32. Si la grande profondeur de la logette correspondait à la coutume funéraire de la tombe dite familiale, où les corps sont superposés, il faudrait privilégier l'époque paléochrétienne. En effet, la surimposition, interdite assez tôt par les autorités religieuses, ne doit plus être pratiquée à l'époque romane.

33. Ainsi qu'en témoignent toutes les références citées par F. Benoit (1959), à l'image de R. Lantier pour les cimetières wisigothiques méridionaux et espagnols (1943, p. 153 et 182 à 187).

34. Fouilles et datation P. de Palol (cf F. Benoit, 1959).

35. *ipsa cella cum ipso cimeterio* (cf F. Benoit, ibid, citant F. Mouret).

36. Sarcophage n°68, contenant une fibule, crâne calé par des pierres (Larrieu 1985).

37. Trois crânes situés au pied dans une tombe anthropomorphe du Verdier, à Lunel-Viel (Hérault) au Ve siècle ; deux crânes posés de part et d'autre de la tête du dernier inhumé dans le sarcophage n°26, à Beaucaire-sur-Baise (Gers), vers l'an 600 ; plusieurs crânes groupés au pied ou disposés sur le pourtour des sépultures 14 et 18 à Roissard (Isère), au VIIe siècle.

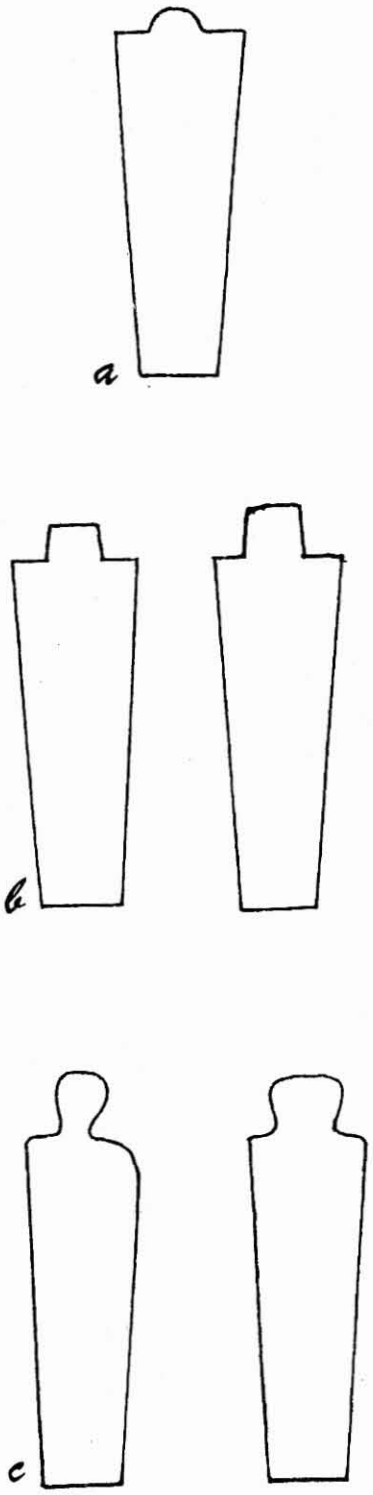

Figure 24 - Logettes rupestres : typologie Kerourio. a) Logette embryonnaire. b) Logettes stricto-sensu. c) Logettes évasées.

dont ils font l'objet est illustré - à contrario - par les propos de Guillaume Durand, évêque liturgiste de Mende (Lozère) au XIIIe siècle (38) : "le corps ou quelques membres mis en terre sans la tête, ne constitue pas un lieu consacré par la religion" (39).

Pourtant, certains dispositifs ou aménagements laissent à penser que la tête n'était pas la seule à bénéficier de précautions particulières.

a - Le fond des cavités.

Au VIe siècle, la dalle de fond des coffres trapézoïdaux à Estagel (Pyrénées Orientales) est inclinée , la partie la plus haute au chevet (Lantier 1943, p. 178). A Beaucaire-sur-Baise (Gers), une couche de sable recouvre le fond du sarcophage 68 (2e moitié VIIe) et de la tombe bâtie 70. Elle a deux centimètres d'épaisseur dans le sarcophage 11 (1e moitié VIIe siècle).

La présence d'une couche de sable, associée aux dispositifs de maintien du crâne dans les deux premières sépultures (pierres pour S68, logette monolithe pour S70), induit l'intérêt particulier porté à l'ensemble du corps (40).

De la même façon, des petites pierres provenant du creusement des fosses "ont manifestement été utilisées pour caler la tête ou bien un membre" dans la nécropole rupestre de Saint-Côme à Montpellier (Hérault) (Hélas 1984, p. 32). Cela dénote le souci apporté à maintenir le corps dans une attitude précise lors de l'inhumation.

b - Le volume - le plan - les calages.

Par ailleurs, une grande attention a pu être portée aux *volumes* du corps. Certaines tombes rupestres à Sainte-Croix de Montmajour (B. du Rh.) présentent dans la paroi verticale, en bout de cavité, un petit logement pour les pieds, pendant des logettes sinciputales de cette nécropole. A Mèze (Hérault), le rocher détoure le corps allongé dans la fosse, s'incurve aux hanches, s'élargit aux chevilles et forme alvéole autour des pieds (Fig. 17-3). Ce même aménagement s'observe à Saint-Côme à Montpellier (Hérault), où J.C. Hélas signale "...au niveau des pieds du squelette en place, là où les loges sont en principe les plus étroites, on trouve un élargissement très irrégulier de la fosse... un semblable élargissement dans le substrat est constaté au pied de quelques autres tombes du site". Dans ce même lieu, A. Peyre (1981) relève "...l'adéquation entre les dimensions du squelette et celle de la fosse". Dans d'autres nécropoles, les parois taillées en contre-fruit forment un arrondi qui enveloppe le corps comme un fourreau (41) (Fig. 18c).

Aucun de ces aménagements n'est en soi une preuve de l'intérêt porté au corps. Toutefois, le cumul de ces indices forme présomption : au même titre que le maintien de la tête, la position du corps était prise en compte. Nous savons de plus par les observations des fouilleurs et des anthropologues que le corps avait une

38. Cité par M. Colardelle 1983, p. 364. Guillaume Durand, *Rational des divins offices*, traduction par Charles Barthélémy, Paris, 1854, 5 vol., livre I, chap. V, p. 74.

39. La dispersion du corps doit être associée à la perte de la crainte des violations de sépultures au cours des premiers siècles du haut Moyen Age. A ce sujet, Ph. Ariès (1977, p. 40) émet l'hypothèse qu'une tombe violée n'est pas profanée si elle reste en terre d'église. Par ailleurs, "les auteurs écclésiastiques répétaient que la puissance de Dieu était aussi capable de reconstituer les corps détruits que de les créer" précise-t-il. Cela pourrait expliquer le contraste entre l'attention portée au corps lors de l'inhumation et la désinvolture apparente dont il fait l'objet par la suite.

40. La couche de sable pourrait être associée au décor soigné de stries et de chevrons du sarcophage 32 dans lequel on l'a trouvée. Ce sable pourrait représenter une attention particulière portée au corps d'une personne privilégiée. Il faut cependant noter que les autres cuves contenant du sable ne sont pas décorées.

41. Ailleurs, à Linas (Essone), l'impression en creux des épaules s'observe dans un sarcophage en plâtre moulé (Salin, 1952, p. 174).

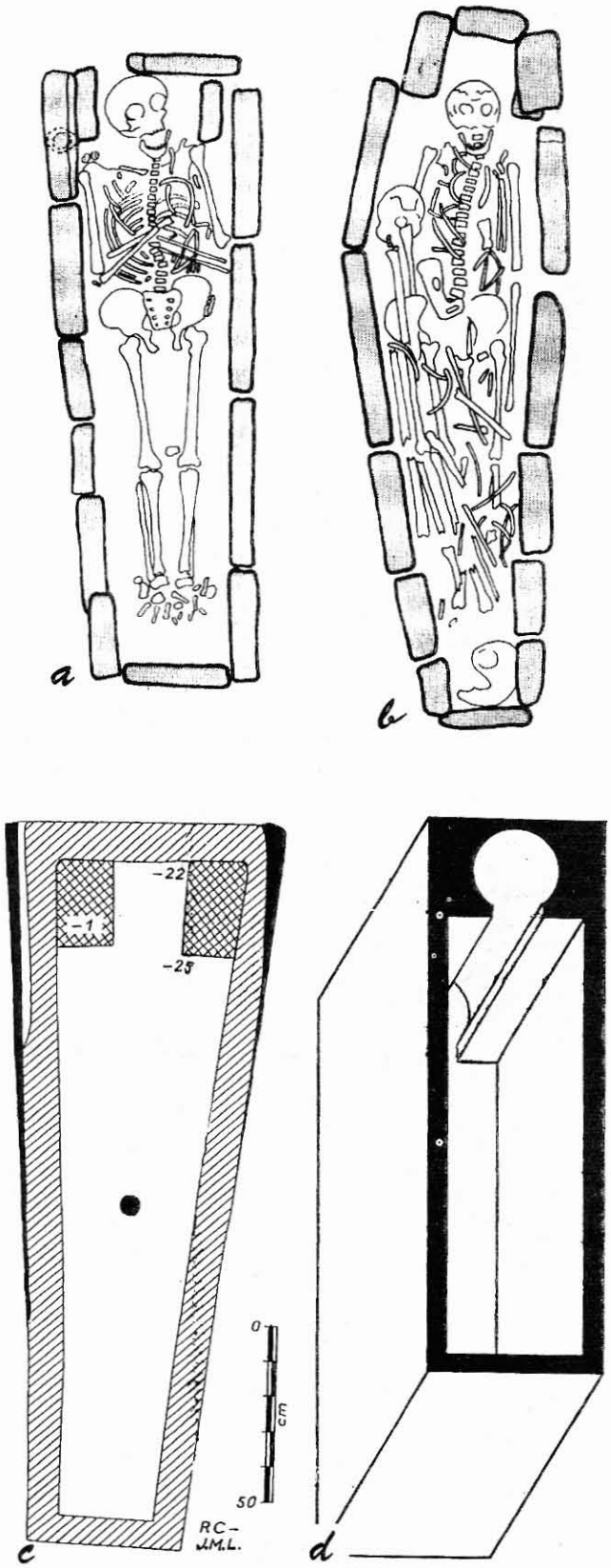

Figure 25 - Logettes internes et externes. a) Interne. Sainte Croix. Drôme. (Colardelle 1983). b) Externe. c) Interne maçonnée. Tasque. Gers. (Cairou 1984) ; noter le trou d'écoulement au fond de la cuve. d) Interne haute. Villeneuve-lez-Avignon. Gard. (Benoit 1959 ; dessin Y. Rigoir d'après relevé S. Gagnière).

altitude assez précise (42). L'ensemble de ces dispositifs - le volume formé par la cavité, le rétrécissement du plan de la tombe permis par les structures trapézoïdales, ovalaires ou hexagonales, les alvéoles des coussinets et les logettes, le calage de la tête et des membres par des pierres - contribuent à figer la position donnée lors de l'inhumation.

Au terme de ce raisonnement et malgré ce que laissaient supposer les propos précédents de G. Durand, l'intérêt manifesté au corps et aux membres ne sont pas à négliger. Sans cela, les tombes anthropomorphes n'auraient pas existé.

D - ESSAI DE SYNTHESE.

I - L'apport des tombes anthropomorphes.

Attestée dès le Ve siècle, la forme anthropomorphe, peut-être plus ancienne, est en usage de façon probable jusqu'au XVe ; mais à elle seule, elle ne permettra sans doute jamais de fixer la date d'une tombe. En revanche, sa relation avec les coussinets, les logettes et l'ensemble des habitudes funéraires, pose déjà les termes d'un débat d'où naîtront des interprétations historiquement intéressantes.

Deux exemples en fixent les limites.

La forme ovalaire des tombes de la nécropole de Saint-Martin à Alba en Ardèche ne s'est pas modifiée, quelles que soient les modes et les matériaux composant les sépultures, du haut Moyen-Age au XIIIe siècle. Les logettes ont pu être datées par un pégau à fond bombé utilisé comme *terminus post quem*. Malgré la bonne chronologie relative dégagée pour les différents types de sépulture dans ce cimetière, seule l'étude d'autres nécropoles régionales permettra d'affiner la chronologie précise des inhumations (Bailly-Maitre 1985, p. 47).

Dans cet exemple, la forme ovalaire et les logettes, même datées, ne suffisent pas à établir la datation absolue des sépultures.

A l'inverse, prenons la situation de Lunel-Viel en Languedoc. Au cimetière gallo-romain, dans lequel on trouve des tombes païennes puis chrétiennes (nécropole du Verdier), succèdent les inhumations mérovingiennes (nécropole des Horts), puis les tombes et les sarcophages médiévaux (église Saint-Vincent). L'ensemble est situé sur une superficie restreinte. Par leur présence ou leur absence, la forme anthropomorphe et ses corollaires, caractérisent chaque période.

A l'issue de l'étude complète de ces nécropoles, on disposera d'indices pour élaborer des hypothèses de datation applicables, avec prudences, aux autres trouvailles de la même région.

- Pour un nouveau cadre chronologique.

Tout d'abord, fixons le nouveau cadre chronologique dans lequel ces tombes se sont développées.

Dans l'ensemble, les auteurs anciens s'accordent pour situer l'apparition du rétrécissement à l'époque mérovingienne. Pourtant, à la lumière des découvertes récentes, une chronologie plus haute doit être proposée. L'aspect momiforme existe en Afrique au Bas-Empire (Tébessa), le plan trapézoïdal en Languedoc au Ve siècle (Lunel-Viel) et peut-être au IVe siècle dans la haute vallée du Rhône (Vienne) ; la forme ovalaire appa-

42. Le corps est allongé, en décubitus dorsal, un bras ou les deux repliés sur le bassin ou le tronc.

raît dès la fin de l'Antiquité dans les Alpes du Nord (Roissard).

Le rétrécissement est bien représenté à partir du VIe siècle, en divers lieux : Estagel (Pyrénées Orientales), Beaucaire-sur-Baise (Gers), et dans la basse vallée du Rhône (Arles, Marseille, Pélissanne). Après être apparues généralement en contexte chrétien, ces formes subissent des variations au cours de l'époque mérovingienne ; le rétrécissement peut tomber en désuétude.

Par ailleurs, à partir du IVe siècle, le coussinet, puis le coussinet aménagé, avec alvéole, les premières ébauches de logette et les logettes profondes des sarcophages suivent une évolution similaire.

A l'époque pré-romane, au IXe siècle au plus tard, l'abandon progressif du cimetière en usage à l'époque mérovingienne est achevé (Colardelle 1983, p. 368-369). Amorcé au VIIe siècle (Ariès 1977, p. 44) ou à la fin du VIe siècle (Colardelle, p. 369), ce mouvement s'est réalisé au profit des terres jouxtant les nouveaux lieux de culte. Ces derniers ont continué à se développer à l'époque romane. Le terrain sur lequel est bâtie l'église doit être utilisé comme lieu de sépulture. L'église et son terrain, avec lequel elle forme une même entité (43) doivent être consacrés. A défaut, on peut imaginer le chrétien qui y repose privé de Salut. Seule la terre, chrétienne et consacrée peut le préserver des affres de l'enfer. Or, les nouvelles églises ne pouvaient pas être consacrées s'il y avait eu des inhumations préalables (44). Dans ces conditions, on comprend que les cimetières mérovingiens aient été abandonnés ; l'autorité religieuse pouvait reprendre ses ouailles en main. La rupture avec les rites mérovingiens est définitivement consommée. Les habitudes funéraires sont conservées - orientation Ouest-Est - ou remises en vigueur ; on constate à nouveau l'absence de mobilier, comme dans les premières tombes chrétiennes et anthropomorphes du Ve siècle. Sans doute structurantes, donnant les mêmes repères à toute la société, elles se généralisent et se systématisent ; dans le Sud-Ouest, les nouvelles sépultures sont anthropomorphes dès l'époque pré-romane, avant le Xe siècle ; en Languedoc, on les trouve à Montagnac (Hérault) entre les VIIIe et Xe siècles. Là où elles ne le sont pas, elles ne tardent pas à le devenir, comme à Sainte-Croix, dans la Drôme, aux X-XIe siècles. Elles le resteront jusqu'à leur disparition, progressive à partir du XIIIe siècle. Il n'est pas impossible qu'elles soient encore présentes en Languedoc aux XIVe-XVe siècles ; l'exemplaire en bois découvert dans la nécrople des Bois de la Conseillère à Montagnac (Hérault) le laisse prévoir (45).

II - Quelques hypothèses sur la signification de la tombe anthropomorphe

La persistance d'une telle forme, la similitude des fosses rupestres au Ve siècle à Lunel-Viel avec certaines tombes provençales sept ou huit siècles plus tard est déroutante. Son développement ou sa régression, ses transformations semblent être liées à la plus ou moins grande influence du christianisme. D'une façon générale, les tombes associants plusieurs caractères anthropomorphes ne livrent pas de matériel (46). Cette absence est représentative des habitudes chrétiennes. Les aménagements dans les tombes paraissent être moins affirmés et moins nombreux, quand ils ne sont pas absents, dans les nécropoles où les sépultures ont livré du mobilier, aux époques païennes et mérovingiennes.

Après avoir analysé les données archéologiques, nous nous aperçevons qu'il faut relier ces tombes à leur contexte pour comprendre les raisons de l'existence des caractères anthropomorphes. Si nous sentons bien la nécessité de multiplier les observations archéologiques encore manquantes, nous soupçonnons aussi les préoccupations d'ordre eschatologique qui ont pu déterminer cette continuité. Il faudrait donc recourir à l'étude des attitudes mentales à l'époque médiévale. Seuls les documents anciens difficiles à interpréter, et les travaux des historiens permettent d'appréhender ces mentalités. Ici, les perspectives ouvertes par la recherche de Ph. Ariès (1977) sur l'histoire de la mort peuvent amener, avec toutes les réserves et la prudence que cela suppose, un éclairage sur l'origine et l'emploi des sépultures anthropomorphes.

- Les mentalités. Ph. Ariès pose le cadre chronologique de ces mentalités. Dans le roman de la Table Ronde, "Lancelot, perdu dans la forêt, sans forces, croit qu'il va mourir. Il ôte ses armes, s'étend sagement sur le sol, les bras en croix, la tête tournée vers l'orient, et se met à prier". Cette attitude de résignation apparaît au Ve siècle et disparaît au XVIIIe siècle. La mort est acceptée. Elle se manifeste par une familiarité indifférente à l'égard des morts, de l'environnement funéraire. L'homme sait très tôt que c'est une période de transition. Le défunt, au cours du premier millénaire, sommeille dans l'attente de la résurrection du Christ ; vers le XIIe siècle, intervient la notion de Jugement dernier qui inspire une crainte inconnue auparavant (Ariès, p. 101-103). Mais la mort est "apprivoisée", selon le terme de l'auteur ; elle ne fait plus l'objet de répugnance comme c'est le cas à l'époque païenne (47).

43. *Ecclesia* et *cimeterium* sont presque synonymes ; *cimeterium* peut signifier "église où les corps des défunts sont inhumés" cf Ph. Ariès. Au XIXe siècle, un sens large est encore entendu dans la définition du cimetière, en Droit écclésiastique : "Non seulement l'endroit où l'on enterrait les morts, mais encore toutes les terres qui environnaient les églises paroissiales et qui étaient contigues au vrai cimetière" (Aimé Bescherelle 1887).

44. Si l'on s'apercevait à posteriori qu'il y avait trop de tombes, le Concile de Tribur, en 895, voulait que l'on enlève l'autel si on l'avait déjà mis en place (cf. Ph. Ariès).

45. *Terminus ante quem* estimé pour un coffre de bois cloué de plan trapézoïdal : postérieur XIIIe siècle, d'après une céramique glaçurée jaune à pâte claire (Pellecuer 1986c, p. 182 et 184). Une observation typologique succinte - donc soumise à réserves - m'amène à relever une similitude entre ce fragment (Pellecuer 1986c, fig. 20, n°3) et les bols produits dans les ateliers valenciens. Dans les deux cas, ces formes ouvertes sont terminées par une lèvre arrondie située dans l'axe de la paroi, amincie dans sa partie supérieure. Le fragment pourrait appartenir à une imitation régionale de ces bols exportés à grande échelle dans le Midi méditerranéen. Ils caractérisent respectivement, selon l'aspect de leur fond, annulaire ou plat, la seconde moitié du XIVe siècle ou le XVe siècle. Le fond est absent sur le fragment mais son diamètre (12 cm) et sa section l'apparentent à la seconde catégorie (cf d'Archimbaud 1980, p. 28 et Fig. 7, n°6 et fig. 8).

46. A l'exclusion des agrafes (de linceul ou de vêtement) à double-crochet qui se trouvent exclusivement à l'intérieur de tombes sans mobilier dans les Alpes du Nord entre la fin de l'époque mérovingienne et le début de l'époque carolingienne (Colardelle 1983, p. 356). A cela s'ajoute, de façon non exclusive, les pégaus, calices et accessoires de pèlerin des tombes chrétiennes du second Moyen-Age (Gagnière 1965).

47. Et depuis le XIXe siècle à nos jours.

Après une période de transition, les lieux de sépulture, désormais inoffensifs, vont être admis parmi les habitations des vivants (48). Il importe surtout que le défunt soit enterré près du Martyr sanctifié, et à défaut - ce qui est généralement le cas - au plus près des murs de l'église ou à côté d'un autre chrétien, les vertus bénéfiques se propageant. Il reste dans la position requise, dans l'attente de son réveil, protégé par le martyr.

- La tête - Le respect des règles édictées, mais qui ont pu enterriner ou structurer un état de fait - est général. Ainsi, Lancelot est allongé, tête au couchant. Cette règle est rappelée par Guillaume Durand (49) ; le mourrant doit être allongé sur le dos afin que sa face regarde toujours le ciel. "On doit ensevelir le mort de telle sorte que sa tête soit tournée à l'Occident et ses pieds à l'Orient", là où le Christ doit apparaître. Pour cette raison, le chevet est presque toujours situé à l'ouest dans les sépultures. Les fouilles de nécropoles montrent que cette orientation est générale. La fonction des aménagements - coussinet/alvéole/logette - est de maintenir la tête, visage vers le ciel et vers l'Orient.

- L'âme - L'importance de la fonction de la tête peut encore être renforcée. En effet, "l'âme est recueillie à la sortie de la bouche par des anges, dans un linge dont ils tiennent les deux bouts, et c'est dans cet appareil qu'elle est transférée vers Jérusalem la Céleste" (Ariès, p. 244).

La position la plus pratique pour "rendre l'âme" semble être celle que permet une tombe anthropomorphe avec coussinet à alvéole ou logette : la poitrine et la face tournées vers le ciel, permettent de l'exhaler avec aisance, afin que les anges puissent la capter aisément (50).

- Le corps - Lancelot est allongé sur le dos. Or, "la position horizontale a une vertu prophylactique qui mettait le mort, corps et âme, à l'abri des assauts diaboliques... Seule la position verticale permet l'entrée en enfer". (Schmitt 1973, p. 13). Un autre trait essentiel de cette attitude est la jonction ou le croisement des mains, le *dextrarum junctio*, tel l'archevêque Turpin attendant la mort : "sur sa poitrine, bien au milieu, a croisé ses blanches mains si belles" (51). Il reste dans une position semblable à celle des gisants-reposants des XIIe et XIIIe siècles.

Au terme d'un long développement sur les tombeaux, Ph. Ariès synthétise les idées d'Emile Mâle, d'Erwin Panowsky et des "nouveaux" archéologues. Il suggère, dans son "Musée de l'imaginaire" créé pour la circonstance, que *les morts ont pu être à l'image de ces premiers gisants*. Ils auraient représenté les ultimes traces des premières croyances chrétiennes où la notion angoissante de Jugement dernier n'étant pas encore apparue ; le défunt doit seulement attendre la résurrection, paisible et bienheureux, dans la paix et le repos. Dès les premiers temps chrétiens, les défunts reposaient, bien que "sans sensation, de même que l'enfant dans le ventre de sa mère, dans un lieu de rafraichissement, de rassasiement et de joie".

Ce sommeil, qui ne ferme pas les yeux, ressemble à la vie ; ceux des gisants de cette période sont souvent ouverts ; les plis des vêtements tombent comme s'ils étaient debout : au début du XIIIe siècle, Aliènor d'Aquitaine, que l'on voit sur de nombreuses représentations, est allongée sur son lit relevé au chevet. La tête, droite, repose sur un coussin. Ses deux bras sont repliés sur le corps. Ses mains tiennent un livre (une bible ?) ouvert.

Cette attitude correspond bien à la description de S. Gagnière (1965, p. 78 et 80), citant un texte écrit vers 1280 par G. Durand (ch. 38) : "le défunt doit être prêt à se présenter au souverain Juge et à se dresser soudain vers l'Orient, où il doit apparaitre dans toute sa gloire".

Si nous acceptons l'idée que dès l'Antiquité gallo-romaine tous les chrétiens ont été à l'image de ces gisants, la tombe anthropomorphe prend toute sa signification. La structure funéraire dans laquelle repose le défunt est conçue pour assurer le maintien du corps réel dans la position qu'il aurait s'il était debout, et qu'il aura quand il se sera redressé le dernier jour : il regardera vers l'Orient, debout dans cette attitude sereine. Dans l'attente du moment où cela se produira, seule une tombe qui épouse le contour de son corps peut en assurer le maintien. La configuration de la cavité, les éléments de calage et le dispositif coussinet-logette lui conservent la position et l'attitude adéquates.

Le déclin de ces tombes s'observe dans les fouilles aux XIV-XVe siècles. Malgré notre ignorance de la forme des sépultures ultérieures, nous pouvons, en poursuivant ce raisonnement par analogie avec les gisants, pré-supposer la disparition des caractères anthropomorphes.

De la même façon que les aménagements anthropomorphes sont destinés à préserver la position d'une personne "debout mais renversée", les nouvelles sépultures auraient perdu les caractères précédents : la logette est inutile pour ce chevalier du XIVe siècle dont la tête inclinée repose sur le heaume, même si, allongé avec les mains jointes, la cavité anthropomorphe se justifie encore. Une telle cuve n'est pas nécessaire pour le corps d'un soldat représenté dans la position qu'il avait sur le sol quand il est mort au combat, lors du même siècle. En 1432, la tête d'un gisant repose sur un coussin ; mais elle penche d'un côté ; cette position ne nécessite pas de calage particulier (Ariès, p. 240). Au siècle suivant, le corps du gisant se redresse. Il prend appui sur un de ses bras. Aucun caractère anthropomorphe n'est attesté à l'époque de ces "demi-gisants" ou "accoudés" (Ariès, p. 240).

- Les pieds - En ce qui concerne la partie élargie aux pieds du squelette, comme c'est le cas dans les tom-

48. Les premiers chrétiens furent enterrés dans les mêmes nécropoles que les païens, puis à côté des païens dans des cimetières séparés (Ariès, p. 38). Ensuite le cimetière se déplace près de l'habitat. C'est bien le cas à Lunel-Viel, avec les nécropoles du Verdier, les Horts et de Saint-Vincent.

49. Guillaume Durand de Mende, op. cit. Tome V, p. 28.

50. Ces divers éléments-regards vers le ciel et vers l'Orient, âme exhalée par la bouche-déterminent sans doute l'importance accordée à la tête. Ils pourraient aussi expliquer l'ouverture pratiquée dans les linceuls au niveau du visage (exemple à Montagnac, Hérault), et la persistance, dans les pays méditerranéens du cercueil fermé par un demi-couvercle, laissant le haut du corps et le visage visibles (Ariès, p. 169).

51. Le roman de Tristan et Yseult, adapté par J. Bédier, Paris - H. Piazze, 1946.

bes rupestres à Mèze et à Montpellier dans l'Hérault, n'est-elle pas un aménagement complémentaire destiné à permettre au défunt de se tenir sur ses pieds, posés à plat sur le sol, quand il sera debout au dernier jour ? Pourquoi ce dispositif n'existerait-il pas, si la croyance est telle que les hommes sont persuadés qu'ils vont se redresser ? Les fragments de pierre plate trouvés à l'extrémité d'une telle tombe à Saint-Côme à Montpellier n'étaient-ils pas destinés à maintenir les pieds redressés ? Les pieds des squelettes maintenus à l'intérieur de fosses anthropomorphes près de l'église Saint-Vincent à Lunel-Viel (Hérault) ne sont-ils pas "serrés et verticaux" ? Certains gisants reposants du XIIIe siècle n'ont-ils pas les pieds posés sur un socle "comme si on avait songé un instant à les redresser" (Ariès, p. 237). Ne serions-nous pas là en présence d'un nouvel aménagement anthropomorphe répondant à cette finalité précise ?

L'étude plus approfondie des tombes en général et des rites funéraires, le développement de fouilles exhaustives et la caractérisation systématique des aménagements anthropomorphes dans leur contexte, l'acquisition de preuves apportant la certitude que les défunts étaient bien inhumés à l'image des premiers gisants chrétiens, tout cela corroborerait le schéma d'évolution suivant : depuis la fin de l'Antiquité, les sépultures anthropomorphes sont nécessaires pour maintenir le corps des chrétiens dans la position qu'ils adopteront le Dernier Jour. Ils sont inhumés à l'image des gisants des XII et XIIIe siècles, comme s'ils étaient debout lors de la résurrection (52).

Ces aménagements sont moins utiles pour les défunts des XIVe et XVe siècles, parfois représentés dans la position où ils se trouvent lors de leur trépas (53). Ils ne se justifient plus au XVIe siècle quand les morts sont figurés dans une position animée comme à l'époque de leur vivant.

E - ANNEXES

I - Inventaire des sites.

Cet inventaire n'est pas exhaustif. Il recense les tombes citées dans les ouvrages lus pour cette étude. Il permet de constater que les tombes anthropomorphes existent dans la majorité des départements au Sud de la ligne Bordeaux - Lyon, tout en étant présentes dans la zone plus septentrionale, et de façon vraisemblable, dans tout l'Occident chrétien.

Il indique : la région, le département, le code postal, la ville, le lieu dit et la source, bibliographique ou verbale.

Pour un total de 125 sites, les régions concernées sont les suivantes :

- Languedoc-Roussillon : 31 sites
- Midi-Pyrénées : 18 sites
- Provence-Alpes-Côte d'Azur : 43 sites
- Rhône-Alpes : 21 sites
- Auvergne-Limousin : 2 sites
- Aquitaine : 10 sites

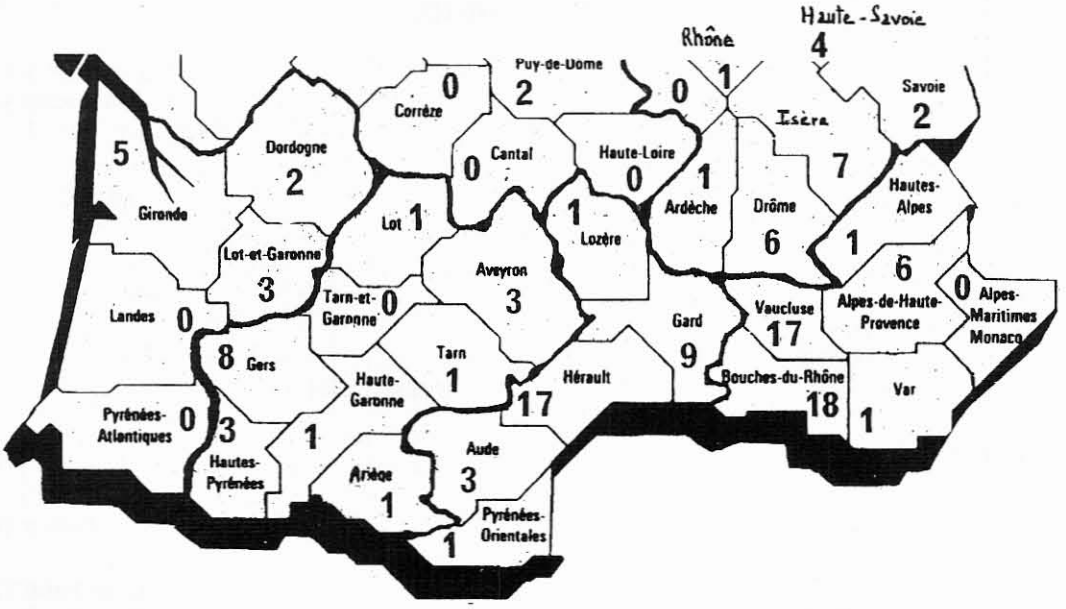

Figure 26 - Carte de répartition des sites par département.

52. Dans le Midi de tels gisants se trouvent sur la tombe de l'abbé Begon, à Conques (Aveyron) et de l'abbé Isarn à Saint-Victor de Marseille (fin XIe siècle).

53. Un défunt est représenté juste après son trépas, avec des anges à la tête, prêts à la saisir dans leurs bras, à Elne (P.O.), aux XIIIe siècle.

LANGUEDOC-ROUSSILLON

Lozère

48100	Marvejols	Maison Rouge (Crubezy 1984)

Hérault

34400	Lunel Viel	Le Verdier (Raynaud 1988)
		.Les Horts (Raynaud 1986)
		.Eglise Saint-Vincent (Raynaud 1977)
		.Eglise Saint-Paul (Raynaud inédit 1985)
34000	Montpellier	Saint-Côme (Hélas 1983 et 1984)
34530	Montagnac	Bois de la Conseillère (Pellecuer 1986)
34160	Restinclières	Place de la République (Colin 1983)
34800	Brignac	Eglise Saint-Martin (Colin 1984)
34140	Mèze	Site Saint-Paul (Rouquette 1985)
34410	Vendres	Saint-Bauzille d'Esclatian (Mouret 1905)
34320	Roujan	Prieuré de Cassan (Dir. Ant. L.R., L. Vidal)
34120	Nézignan	Les Castaniers (Dir. Ant. L.R.)
34400	Lunel	Mas de Baguai (Raynaud inédit 1987)
34700	Soumont	Abbaye de Grandmont (Olive 1983)
34480	Laurens	(Bonnet 1910)
34700	Lodève	Cathédrale (Dir. Ant. L.R., P.Y. Genty ; inédit)
34520	Le Caylar	Saint-Martin (Pellecuer 1983)

Gard

30400	Les Angles	Saint-Etienne-de-Candau (Gagnière 1982)
30400	Villeneuve-lès-Avignon	Abbaye Mont Andéon (Benoit 1959)
30	Saint-Privat	Chateau Pont du Gard (Bascoul 1906)
30830	Aubais	Chapelle Saint-Nazaire (Dir. Ant. L.R., L. Vidal)
30490	Montfrin	Saint-Jean-des-Vignes (Colin 1983)
30220	Saint-Laurent d'Aigouze	Abbaye de Psalmody (Colin 1983)
30300	Beaucaire	Abbaye de St-Roman l'Aiguille (Roche 1985)
30700	Uzes	Saint-Firmin
		Saint-Ferréol (Kerourio 1976)

Aude

11700	Capendu	Nécropole de Mairac (Colin 1983)
11400	Mas-Saintes-Puelles	Barrié (Colin 1983)
11250	Saint-Hilaire	Nécropole du Pech (Colin 1986)

Pyrénées Orientales

66310	Estagel	Las Tumbas (Lantier 1943)

MIDI-PYRENEES

Aveyron

12680	Creissels	Eglise St-Martin-de-Pris (Colin 1983)
		Les Cascades (Colin 1985)
12320	Conques	Buzet sur Tarn (Lassure 1975)

Tarn

81170	Vindrac	Le village (Colin 1985)

Ariège

09170	Vals	(Colin 1983)

Hautes-Pyrénées

65200	Saint-Pé-de-Bigorre	Petit séminaire (Cazauran 1885)
65200	Bagnières-de-Bigorre	Abbaye de l'Escaladieu (Platt 1971)
65000	Tarbes	Ancien cloître de la cathédrale (Coquerel 1980-81)

Haute-Garonne

31120	Marthes Tolosane	(Boube 1957)

Lot

46200	Souillac	Eglise abbatiale (Ariès 1977)

Gers

32000	Auch	Quartier de la treille (Colin 1983)
32410	Beaucaire sur Baise	Nécropole de la Turraque (Larrieu 1985)
32400	Tasque	(Cairou 1984)
32570	Saint-Jean-Poutge	Lugagnan (Lapart 1982)
32480	La Romieu	Glezia des sept sols (Colin 1984)
32700	Saint-Avit	La Rouquette (Colin 1984)
32140	Saint-Blancard	Chateau (Mouret 1905)
32300	Saint-Maur	Le Prieurat (Colin 1983)

AUVERGNE-LIMOUSIN

Puy de Dôme

63230	Manglieu	Eglise Notre-Dame (Fournier 1969)
63320	Saint-Floret	(Fournier 1969)

PROVENCE - ALPES - COTE D'AZUR

Bouches du Rhône

13520	Maussane les Alpilles	Les Baux de Provence;Col de la Vayede (Kerourio 1976)
13200	Arles	Abbaye de Montmajour (Kerourio 1976)
13000	Marseille	Abbaye Saint-Victor (Benoit 1971)
13200	Arles	Les Alyscamps (Benoit 1947)
13200	Arles	Trinquetaille (Benoit 1934)
13920	Saint-Mitre-les-Remparts	Saint-Blaise (Rolland 1951)
13840	Rognes	Vallon de Maures (Kerourio 1976)
13116	Vernegues	Oppidum Puech de Vallon (Kerourio 1976)
13430	Aureille	Mas Saint-Jean (Kerourio 1976)
13121	Aurons	Chapelle Saint-Jean (Kerourio 1976)
13270	Fos sur mer	Le Chef-lieu (Kerourio 1976)
13800	Istres	Plateau de Saint-Etienne (Kerourio 1976)
13410	Lambesc	Saint-Anne-de-Goiron (Kerourio 1976)
13500	Martigues	Fort de bouc (Kerourio 1976)
13140	Miramas	Miramas le Vieux (Kerourio 1976)
13330	Pelissanne	Saint-Laurent (Kerourio 1976)
13250	Saint Chamas	Pont Flavien (Kerourio 1976)
13640	La Roque d'Antheron	Le pigeonnier (Kerourio 1976)

Alpes de haute Provence

04300	Forcalquier	Pierre de Tanagobia (Kerourio 1976)
04490	Lurs	(Benoit 1959)
04110	Cereste	Chapelle de Carluc (Kerourio 1976)
	Gaubert	(Kerourio 1976)
04110	Oppedette	(Kerourio 1976)
04300	Mane	N.D. de Salagon (Colin 1986)

Var

83170	La Celle	La Gayole (D. d'Archimbaud 1973)

Vaucluse

84190	Beaume de venise	Saint-Véran (Fayot 1962)
84600	Visan	Barbes (Benoit 1959)
84350	Courthezon	Chapelle Saint-Laurent (Benoit 1959)
84220	Gordes	Saint-Eyries, quartier des cousins (Kerourio 1976)
		Saint-Chaffre (Kerourio 1976)
		Saint-Pantaléon (Kerourio 1976)
84470	Chateauneuf de gadagne	Plateau de Cancabeau (Gagnière 1973)
84400	Apt	Quartier de Rocsalières (Kerourio 1976)
84210	Beaucet	Saint-Cens (Kerourio 1976)
84480	Buoux	Le Fort (Kerourio 1976)
84660	Maubec	Eglise St-Maurice (Kerourio 1976)
84480	Respessat	Près Le Buoux (Kerourio 1976)
84610	Saignon	(Kerourio 1976)
84800	Saumane de Vaucluse	La Crémade. Le rocher du vent (Kerourio 1976)
84610	Sivergues	(Kerourio 1976)
84670	Venasque	Les remparts (Kerourio 1976)
84750	Viens	(Kerourio 1976)

Hautes-Alpes

05400	Oze	(Colardelle 1983)

AQUITAINE

Gironde

33000	Bordeaux	Rue Saint-Victor (Gallia 1969, T.27)
		Eglise Saint-Seurin (Gallia 1969, T.27)
		Rue Bonnac (Gallia 1969, T.27)
33230	Coutras	(Barraud 1981)
33530	Bassens	Eglise paroissiale (Colin 1986)

Dordogne

24480	Urval	Eglise (*Bull. sté. hist. et archéo. du Périgord* 1984)
24000	Perigueux	La Claustre (Mouret 1905)

Lot et Garonne

47170	Sos	Place A. Fallières (Jerebzoff 1981)
47		Tasta (Salin 1952)
47270	Puymirol	Nécropole du Touron (*A.M.M.*, 1987)

RHONE - ALPES

Rhône

69000	Lyon	Saint-Laurent-de-Choulans (Salin 1952)

Isère

38200	Vienne	Saint-Pierre des Eglises (Salin 1952)
38118	Hières sur Amby	Les grands Peupliers (Porte 1985)
38650	Roissard	(Colardelle 1983)
38133	Arandon	(Colardelle 1983)
38450	Vif	(Colardelle 1983)
38290	Bonnefamille	(Colardelle 1983)
38210	Veurey	Saint-Ours (Colardelle 1983)

Drôme

26110	Nyons	(Colardelle 1983)
26310	Luc-en-Diois	(Colardelle 1983)
26150	Sainte-Croix	Saint-Girard (Colardelle 1983)
26260	Saint-Bardoux	(Colardelle 1983)
26500	Bourg les Valence	(Colardelle 1983)
26200	Malataverne	N.D. de Montcalm (Gagnière 1973)

Ardèche

07400	Alba	Eglise Saint-Martin (Bailly Maitre 1985)

Savoie

73800	Montmelian	La Perrette (Colardelle 1983)
73370	Le Bourget du lac	(Colardelle 1983)

Haute-Savoie

74160	Saint-Julien-en-Genevois	(Colardelle 1983)
74210	Faverges	Viuz (Colardelle 1983)
74200	Thonon	(Colardelle 1983)
74000	Annecy	Cimetière des Fins (Colardelle 1983)

II - Tableau des mesures.

Ces pages recensent et ordonnent les mesures utilisées dans l'approche statistique et dans les ratios établis pour cette étude. Les mesures (en cm.) et informations citées proviennent des ouvrages lus et de relevés faits sur place. L'orientation de la tombe est indiquée par l'initiale du point cardinal correspondant à l'emplacement de la tête.

1. Hérault

Lieu	Roujan		Mèze					Grandmont						Montpellier - Saint-Côme												
Tombe n°	I		I	2	3	6		I	2	I	5	6		I	2	3	4	5	6	Ib	7	8	9	10	11	12
Int. Cuve : Longueur	190		192	193	145	189		203	206	173	177	180														
Largeur maxi	45		47	50	40	40		58	62	24	37	38		47	46											
Largeur mini	23		30			26		45	40	15	25	14			22	22							24			
Prof. tête	22			52		34				35	25	30		7	23	30	5	25	24	11	23	20	30	19	16	20
Prof. pieds				12		16				28	25	30		10	21	28	32		25	6					20	30
Nature : sarcophage																										
rupestre	X		X	X	X	X		X	X					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
en dalles										X	X	X														
Logette	X		X	X	X	X		X	X					X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Mobilier			X											X	X	X		X	X	X	X	X	X	X	X	X
Datation								VII°-IX°		XII°-XIV°																
Orientation	O													O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Ratios : larg. maxi-mini = long. Cuve int.	11,5		8,8			7,4		6,4	10,6	5	6,7	13														
larg. maxi = long.	23,6		24,4	25,9	27,5	21,1		28,5	30	13,8	20,9	21,1														

	Montpellier (St Côme)																			Montpellier (Musée Fabre)			Montagnac			Lunel		
Tombe n°	I2	I3	12b	14	15	I6	17	I8	19	20	2I	22	23	24	25	28	29	30	31		S1		HS	S6	S21		S1	
Int. Cuve : Longueur			180		180	170		180	182		172	182	176			186			180		189		194	187	202		187	
Largeur maxi		24	46					44	48		20	46	50	56	52	40		46	50		60,4		42	45	55		44	
Largeur mini		24	18	28	24	20		20	20	20	40	38	20				24	24	24		57,5		38	41	40		40	
Prof. tête	20	13	29	21			12	7	11	20	20	14	45	13	48	26	6	7	19				30		32		29	
Prof. pieds	30		29	21	24	21		11	14	21	23	21	46		47	26	7	3	20				25	28	33		38	
Nature : sarcophage																					X		X	X	X		X	
rupestre	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X									
en dalles																												
Logette	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X								X	
Mobilier	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X	X		X	X	X	X									
Datation																							VIII° à X°					
Orientation	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O					O	O			
Ratios : larg. maxi-mini = long. Cuve int.	15,5							13,3	15,3			4,3	17						17,3		1,5		2	2,1	2,5		2,1	
larg. maxi = long.		25,5						24,4	26,3			25,2	28,4			21,5			27,7		31,9		21,6	24	27,2		23,5	

2. Pyrénées Orientales : nécropole d'Estagel

Tombe n°	1	2	3	4	4b	7	8	9	10	11	12	13	16	20	21	22	23	26	27	28	29	32	34	35	36	37
Int. Cuve : Longueur	190	170	200	130	172	195	200	200	172	105	135	185	190	185	128	177	160	95	140	190	160	195	170	218	190	160
Largeur maxi	53	41	52	35	50	55	70	50	46	35	50	50	50	55	42	42	40	38	50	70	40	65	50	70	50	45
Largeur mini	50	40	46	33	42	42	60	45	44	30	45	42	45		40	37	35	127	45	65	30	55	45	55	45	45
Prof. tête	40	28	52	37		40				30	340	40	40		30	35		26	27	30	36	35			35	40
Prof. pieds	30	25	46	30		35				25	35	35	35		28	28		26	27	25	25	30			30	35
Nature : sarcophage																										
rupestre																										
en dalles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Logette																										
Mobilier	X	X		X	X	X	X	X	X			X	X		X	X	X			X		X	X		X	X
Datation	VIe siècle																									
Orientation	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O				O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Ratios : larg. maxi-mini = / long. Cuve int.	1,5	0,5	3	1,5	4,6	6,6	5	2,5	1,1	4,7	3,7	4,3	2,6		1,5	2,8	3,1	1	3,5	2,6	6,2	5,1	2,9	6,8	2,6	
larg. maxi = / long.	27,8	24,1	26	26,9	29	28,2	35	25	26,7	33,3	37	27	26	29,7	23,7	32,8	25	29,4	35	36	25	33,3	29,4	32,1	26,3	28,1

Tombe n°	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	48	49	50	51	53	54	56	57	61	62	63	64	65	66	67	68
Int. Cuve : Longueur	140	76	130	140	108	183	184	110	90	175	135	195	170	190	109	148	107	168	190	195	155	82	185	120	150	175
Largeur maxi	46	26	30	38	30	45	32	42	40	40	45	35	60	50	29	40	54	57	45	45	40	25	50	35	35	46
Largeur mini	40		28	35	28	40	27	42	35	35		32	55	40	26	35	39	44		42		23			30	40
Prof. tête	25	26	30	32	28	31		37	38	38	30	35	35	40	21	40	40	40	36	40	39	21	35	30		
Prof. pieds	23				25	25						30	30			35			26	35				25		
Nature : sarcophage																										
rupestre																										
en dalles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Logette																										
Mobilier	X		X			X	X		X	X	X	X		X	X			X	X	X	X		X			
Datation	VIe siècle																									
Orientation	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Ratios : larg. maxi-.mini = / long. Cuve int.	4,2		1,5	2,1	1,8	2,7	2,7		5,5	2,8		1,5	2,9	5,2	2,7	3,3	14	7,7		1,5		2,4			3,8	3,4
larg. maxi = / long.	32,8	34,2	23	27,1	27,7	24,5	17,3	38,1	44,4	22,8	33,3	17,9	35,2	26,3	26,6	27	50,4	33,9	23,6	23	25,8	30,4	27	29,1	23,3	17,5

Nécropole d'Estagel

Tombe n°	69	70	71	72	73	74	75	76	77	78	79	80	81	82	83	84	85	86	87	90	91	92b	93	93b	94	95	96	97	98	100
Int. Cuve : Longueur	84	172	113	185	155	130	100	135	105	190	160	190	115	190	147	180	96	140	86	200	180	195	110	155	190	200	180	165	125	200
Largeur maxi	32	45	46	35	38	30	35	40	30	50	30	50	32	50	36	50	35	50	30	50	55	60	42	35	45	45	45	45	35	55
Largeur mini	27	40	40	30	30		28	35	28	45	25	45	30	42	30	45		45	30	30	45	45		30	40	40	40	40	30	50
Prof. tête		35		35	50	25	30	30	25	35	30	35	28	35	30	39	30	26	25	38	35	40		25	35	40	45	35	25	50
Prof. pieds		30		30	30		25			30	25		25		25	31			20	35	30				30	35	30	30	20	45
Nature : sarcophage																														
rupestre																														
en dalles	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
Logette																														
Mobilier		X	X	X	X					X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X		X	X	X		X		X
Datation	VIe siècle																													
Orientation	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O	O
Ratios : larg. maxi-mini / long. Cuve int.	5,9	2,9	5,3	2,7	5,1		7	3,7	1,9	2,6	3,1	2,6	1,7	4,2	4	2,7		3,5		10	5,5	7,6		3,2	2,6	2,5	2,7	3	4	2,5
larg. maxi / long.	38	26,1	40,7	18,9	24,5	23	35	29,6	28,5	26,3	18,7	26,3	27,8	26,3	24,4	27,7	36,4	35,7	34,8	25	30,5	30,7	38,1	22,5	23,6	22,5	25	27,2	28	27,5

3.Gard

Lieu	St Etienne de Candau								St Roman			
Tombe n°	19	20	23	28	29	33	48		A	B	C	D
Int. Cuve : Longueur					192				175	155	119	165
Largeur maxi					58				53	53	32	79
Largeur mini					25				34	34	11	53
Prof. tête												40
Prof. pieds												35
Nature : sarcophage		X		X		X	X					
rupestre									X	X	X	X
en dalles	X		X		X							
Logette	X	X		X					X	X	X	X
Mobilier						X						
Datation	IXe-XIIIe	VIIe		V-VIe	IX-XIe		V-VIe					
Orientation	O	O	O	O	O	O	O		O	O	O	O
Ratios : larg. maxi-mini / long. Cuve int.					17,1				10,8	12,2	17,6	15,7
larg. maxi / long.					30,2				30,2	34,1	26,8	47,8

4. Lozère

Lieu	Maison Rouge				
Tombe n°	12	45	96	96b	
Int. Cuve : Longueur	90	170	165	130	
Largeur maxi	35	50	35	30	
Largeur mini	30	40	20	25	
Prof. tête					
Prof. pieds					
Nature : sarcophage					
rupestre					
en dalles	X	X	X	X	
Logette					
Mobilier			X		
Datation	ép. mérovingienne				
Orientation					
Ratios : larg. maxi-mini / long. Cuve int.	5,5	5,8	6	3,8	
larg. maxi / long.	38,8	29,4	21,2	23	

B. Midi-Pyrénées

1 - Gers

Beaucaire sur Baise - La Turraque

Tombe n°	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26
Int. Cuve : Longueur	215	187	178	183	78	190	179	184	186	173	186	189	182	183	192	181	185	192	188	191	210	185	186	176	195	200
Largeur maxi	80	50	50	50	22		58	46	48	78	58	55	50	50	53	62	58	65	45	50	80	57	50	49	60	55
Largeur mini		27		30			35	27	32	56	40	34	30	21	34	30	34	35	28	25		52	24	28	33	26
Prof. tête			24	34			30	25	32	38	30	36	29	23	32	31	33	35	73	26		40		23		24
Prof. pieds				30				27	24	34		30	27	20	34	29	37	32		22				24		26
Nature : sarcophage		X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X	X
rupestre																										
en dalles																										
Logette																										
Mobilier	X	X				X	X	X	X	X	X	X		X	X	X	X		X	X				X		X
Datation	VI°	VII°			VII°	id	id	id	id		id									VI°				VI°		VII°
Orientation																										
Ratios : larg. maxi-mini = / long. Cuve int.		12,2		10,9			10,6	10,3	8,6	12,7	9,6	11,1	10,9	15,8	9,8	17,6	12,9	15,6	9	9,5		2,7	13,9	11,9	13,8	14,5
larg. maxi = / long.		26,7	28	27,3			32,4	25	25,8	45	31,1	29,1	27,4	27,3	27,6	34,2	31,3	35,7	23,9	26,1	38	30,8	26,8	27,8	30,7	27,5

Tombe n°	27	28	29	30	31	33	34	35	36	38	39	40	41	42	43	44	45	46	47	49	50	51	52	53	54	55
Int. Cuve : Longueur	177	180	185	190	188	203	189	195	184	170	176	188	96	193	198	195	190	187	161	179	173	184	191	189	189	193
Largeur maxi	48	55	48	57	29	64	46	49	45	51	46	70	44	56	61	58	50	51	55	47	47	52	64	54	54	34
Largeur mini	32	27	25	32	26	35	29	29	25		34	38	39	30	29	41	25	31	30	27	28	35	38	28	28	31
Prof. tête	28	29	26		26	31	37	13		35	24	30	30	26	27	32	22	25	29	24	30	30	26	30	23	31
Prof. pieds	20	29	26	29	26	27	29	29	26	28	24	34	28	26	27	29	22	25	24	22	29	26	26	29	25	24
Nature : sarcophage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X
rupestre																										
en dalles																										
Logette																										
Mobilier	X	X	X	X			X				X		X		X	X		X				X		X		X
Datation	VI°	VIII°	id				id				VI°															
Orientation																										
Ratios : larg. maxi-mini = / long. Cuve int.	9	15,5	12,4	13,1	1,5	13,8	8,9	10,2	10,8		6,8	17	5,2	13,4	16,1	8,7	13,1	10,6	15,5	11,1	10,9	9,2	13,6	13,7	13,7	1,5
larg. maxi = / long.	27,1	30,5	25,9	30	15,4	31,5	24,3	25,1	24,4	30	26,1	37,2	45	29	30,8	29,7	26,3	27,2	34,1	26,2	27,1	28,2	33,5	28,5	28,5	17,6

La Turraque

Tombe n°	56	57	58	59	61	64	65	67	68	69	70	71	73	74	78	80	83	86	88	89	90	91	92	93	94	95
Int. Cuve : Longueur	180	178	180	192	188	182	160	195	180	190	190	170	193	183	195	188		200	190	181	188	82	185	229	185	
Largeur maxi	41	41	53	49	50	50	45	55	54	55	46	48	60	36	50	57	45	50	48	50	48	25	46	59	56	56
Largeur mini	27	27	31	29	36	50	36	38	38	37	30	30	35	27	32	27	24	29	29	23	29	10	27	42	23	
Prof. tête	24	31	30	27	33	40	34	36	36	34			30		29	30	25	26	38	28	30	15	24		31	28
Prof. pieds	24	27	22	29	36		33	30	28	29			32		25	30	28	24	25	23	23	10	20		19	
Nature : sarcophage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X			X		X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X
rupestre																										
en dalles											X	X		X										X		
Logette								X	X		X	X		X												
Mobilier	X	X	X						X				X			X	X					X	X		X	X
Datation	VII°		id						id				VI-VII°	X-XI°		VI°					VI°	id			VII°	
Orientation																										
Ratios : larg. maxi-mini / long. Cuve int. =	7,7	7,8	12,2	10,4	7,4	0	5,6	8,7	8,8	9,4	8,4	10,5	12,9	4,9	9,2	15,9		10,5	10	14,9	10,1	18,2	10,2	7,4	17,8	
larg. maxi / long. =	22,7	23	29,4	25,5	26,5	27,4	28,1	28,2	30	28,9	24,2	28,2	31	14,2	25,6	30,3		25	25,2	27,6	25,5	30,4	24,8	25,7	30,2	

	La Turraque																Tasque				St Maur			
Tombe n°	96	97	98	99	100	103	104	108	109	111	112	113	115	117	118	119		1	2	3		1	2	3
Int. Cuve : Longueur	204	187	172	193	191	188	177	200	184	160	190	188	140	185	190	174		185	70	45		189	205	182
Largeur maxi	71	53	47	58	50	46	55	70	57	63	50	54	58	47	69	61		54	42	24		34	37	40
Largeur mini	37	36	30	28	34	31	32	52	56	32	35	35	50	21		36		27	25	21		20	22	25
Prof. tête	34	37	25	29	28	27	27	30	28	22	23	30		26		29			17	15		32	34	27
Prof. pieds		38	26	30	35	26	26		28	21	25	31				24								
Nature : sarcophage	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X	X		X	X	X				
rupestre																								
en dalles																						X	X	X
Logette																								
Mobilier			X	X		X		X		X	X	X		X		X								
Datation					V-VI°			id				VI°				VII°								
Orientation																		O	O					
Ratios : larg. maxi-mini / long. Cuve int. =	16,6	9	9,8	15,5	8,3	7,9	12,9	5	0,5	19,3	7,9	10,1	5,7	14		14,3		14,5	24,2	6,6		7,4	7,3	8,2
larg. maxi / long. =	34,8	28,3	27,3	30	26,1	24,4	31	35	30,9	39,3	26,3	28,7	41,4	25,4	36	35		29,1	60	53,3		17	18	21,9

2 . Hautes Pyrénées

	St Pé		Bagnières		
Tombe n°					
Int. Cuve : Longueur	170		194		
Largeur maxi	43		51		
Largeur mini	31		30		
Prof. tête					
Prof. pieds					
Nature : sarcophage					
rupestre	X		X		
en dalles					
Logette	X		X		
Mobilier					
Datation					
Orientation					
Ratios : larg. maxi-mini = long. Cuve int.	7		10,8		
larg. maxi = long.	25,2		26,2		

C . Provence

Bouches du Rhône

	Montmajour						
Tombe n°	A	B	C	D	E	F	G
Int. Cuve : Longueur	70	97	82	175	191	188	200
Largeur maxi	23	25	25	47	51	56	48
Largeur mini	12	15	15	17	21	14	18
Prof. tête							
Prof. pieds							
Nature : sarcophage							
rupestre	X	X	X	X	X	X	X
en dalles							
Logette	X	X	X		X		
Mobilier							
Datation	XI°-XIV°						
Orientation	O	N	O	O	N	O	O
Ratios : larg. maxi-mini = long. Cuve int.	15,7	10,3	12,1	17,1	15,7	22,3	15
larg. maxi = long.	32,8	25,7	30,4	26,8	26,7	29,7	24

D. dimensions extérieures

Région	Languedoc Roussillon								P.A.C.A.								
Département	Hérault								B. Alpes		Vaucluse		B. du Rhône				
Lieu	Montpellier (Musée Fabre)		Montagnac				Lunel		Lurs		Visan		Alyscamps d'Arles				
Tombe n°	1		HS	6	21		1		1		1		1	2			
ext. Cuve : Longueur	211,5		210	210	228		208		220		190		220	210			
Largeur maxi	77,5		68	65	77		64		77		66		80	70			
Largeur mini																	
Prof. maxi																	
Prof. mini																	
Nature : sarcophage																	
Logette							X		X		X		X	X			
Mobilier																	
Datation																	
Orientation																	
Ratios :																	
larg. maxi = long.	36,6		32,3	30,9	33,7				35				36,3	33,3			